

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIÈRE SION VIÈGE

SION - Ø (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. Ilc 5111
Administr., Rédaction, Pré-Fleurli 11

Règle des annonces : Publicitas sa
Sion, av. du Midi 8, tél. (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais. de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance.
Il se renouvelle facilement pour une
nouvelle période d'une année et ainsi
de suite, sauf révocation écrite par
l'abonné un mois avant l'échéance qui
est fixée au 31 décembre de chaque
année.

Brillante ouverture du 4me Comptoir de Martigny

Une exposition vivante et expressive qui célèbre l'amitié des cantons de Vaud et du Valais

La quatrième édition du Comptoir de Martigny, qui s'est ouverte samedi, est de loin la plus importante, la mieux réussie, la plus vivante et la plus expressive de cette série qui monte et se poursuit dans le temps avec le même succès.

Cette année, cette exposition est extrêmement variée par le nombre des éléments qui lui sont joints ; diverse par la multiplicité des stands ; originale par les maints aspects de l'économie qu'elle met en relief ; séduisante par la richesse des décorations ; artistique par les œuvres picturales et autres qu'elle nous soumet ; abondante en manifestations de groupements et de sociétés ; captivante par tout ce qu'elle permet de découvrir en passant du domaine de la télévision au domaine de l'orientation et de la formation professionnelle. La musique y a sa place. Le cinéma aussi. Le tourisme et l'hôtellerie auront leur journée, tout comme il y aura une journée de l'élevage, des commerçants, de l'agriculture, des associations professionnelles et du commerce, des sports et du vin.

Juxtaposition de l'amitié vaudoise et valaisanne

En ce jour d'ouverture officielle, nous sommes dans une perspective où l'amitié vaudoise et l'amitié valaisanne

lumignons au pied de bâtiments généralement pourvus d'oriflammes. Martigny avait bien pavosé.

De la place de la Gare on est allé sur la place de l'exposition. La foule pouvait applaudir au passage : un peloton de gendarmes valaisans en tenue d'apparat, conduit par le pl. Coutaz, l'Harmonie municipale de Martigny. Les métiers symbolisés par les costumes des corporations des 16e et 17e siècles, portés par des jeunes gens. On voyait le comité d'honneur : MM. Marius Lampert et Marcel Gross, conseillers d'Etat, Me Théodore Gullotti, président de « Pro Radio Télévision », M. Pierre Veuthey, préfet, M. Jean-Maurice Gross, président du Tribunal, M. Edouard Morand, président de Martigny, M. Lucien Tornay, président de Martigny-Bourg, M. Joseph Michaud, président de la Fédération économique du Valais, M. Hyacinthe Amacker, président des Arts et Métiers, M. Willy Amez-Droz, président de l'UVVT, M. Octave Giroud, président de l'Union pour la vente des fruits et légumes.

Venaient : le comité d'organisation avec MM. Jean Actis, président, Georges Pillet, vice-président, Jean Bollin, trésorier, Eugène Moret, secrétaire et MM. Jean Crettex, Pierre Crettex, Emile Felley, Jacob Kunz et Edmond Sauthier.

Suivaient : ceux de Lausanne avec



Entre une haie formée des gendarmes valaisans (à g.) et Vaudois (à dr.) arrivent les autorités vaudoises et valaisannes.

Défilé et reddition des drapeaux du Rgt. inf. mont. 6

Chaque année, les Sédunois aiment à voir défiler les troupes valaisannes. Groupées au sommet de la ville, elles descendent le long de la rue du Gd-Pont, passent la rue de Lausanne pour se rendre finalement sur la Place de la Planta pour la cérémonie traditionnelle de la reddition des drapeaux.

Samedi, le défilé militaire fut suivi par l'ensemble de la population qui a fait fête à nos soldats. Ils le méritaient bien ceux qui avaient pris part à des exercices rendus plus pénibles par de très mauvaises conditions atmosphériques. Au passage, les bataillons furent applaudis.

On vit arriver, tout d'abord, le colonel Louis de Kalbermatten qui annonça le régiment au colonel-divisionnaire Roch de Diebach monté sur une jeep stationnée à l'entrée de la rue de Conthey. Entouraient le commandant de la Div. mont. 10, le colonel-brigadier Guy de Weck, le colonel EMG Maurice Zermatten, sous-chef de l'Etat major du Corps d'Armée de mont. 3, le colonel Etienne Duval, commandant de la place de Sion, le colonel Louis Studer, chef de service au Département militaire, M. Maurice Dallèves, préfet de Sion, le colonel Camille Sierro, M. Aloys Morand, juge cantonal, M. Jacques de Riedmatten, président de la Bourgeoisie, M. Robert Gattlen, conseiller communal, M. le Rd abbé Tscherrig, chancelier de l'Evêché, le cap. Charles de Preux, Q-M. de la place de Sion, le cap. J.-P. Zuber, M. Edouard Roten, sous-préfet, MM. les Révé-

rends curés Brunner et Oggier, M. le Rd chanoine Pont, etc.

Devant la maison de ville jouait la fanfare du régiment, dirigée tantôt par le sgt. Bernard Rittiner et par le cpl. J.-Ch. Dorsaz.

Après le colonel de Kalbermatten, qui prit place aux côtés du colonel-divisionnaire de Diesbach, on vit passer successivement l'Etat major du Rgt. 6, le Bat. inf. mont. 6 du cap. René Salamin, la Cp. EM, la Cp. ren., la Cp. gren., puis le Bat. fus. mont. 9 du major Bernard de Chastonay, le Bat. fus. mont. 11 du major Gimmi et le Bat. fus. mont. 12 du major Frédéric Coquoz.

Nos soldats et leurs chefs ont fait une excellente impression.

Sur la place de la Planta, le colonel de Kalbermatten met le régiment au fixe et l'annonce au colonel-divisionnaire. Ensuite de quoi le colonel s'adresse à ses troupes dans les termes suivants : « Avec vous, je veux faire le point. Favorisé par la protection divine, un temps exceptionnel, des terrains d'exercice magnifiques, nous terminons un bon cours, l'un de ceux dont on gardera mille souvenirs. Depuis deux ans, incorporés au corps alpin dont le secteur s'étend sur nos Alpes depuis le Léman jusqu'aux Grisons, c'est dans la région du Brünig à cheval sur Berne et Obwald que nous avons dressé nos tentes. Les échos des vallées aux noms rébarbatifs de Kummelbach, Aellig, Steingletscher et autres ont été étonnés de renvoyer des ordres, des chants et

des rires qu'ils ne comprenaient pas. Le contact avec une population inconnue nous a permis de mieux connaître et estimer des hommes qui, s'ils s'expriment dans un langage différent, n'en pensent pas moins comme nous. Si nous leur avons apporté notre soleil, ils nous ont ouvert sans restriction leurs portes et leur cœur.

Les représentants des cantons de Berne et d'Obwald m'ont chargé de vous dire combien ils avaient été heureux de vous recevoir et m'ont demandé de vous féliciter pour votre conduite et votre tenue. Durant les deux premières semaines l'effort de l'instruction fut porté sur la formation du combat individuel pour aboutir à des tirs de la compagnie renforcée. Une fois de plus vous avez pu vous rendre compte que, dans l'évolution extraordinaire du développement technique de notre armement, l'arme individuelle a gardé sa place et son rôle. Notre fusil d'assaut, construit pour répondre au besoin d'une plus grande puissance de feu, permet au combattant individuel de tirer un parti maximum de son initiative et de son intelligence. Chacun de vous sait qu'il dispose d'un moyen de défense dont il connaît la valeur et le rendement. La troisième semaine consacrée à un exercice de mobilité nous ramena par le Grimsel et la Furka dans la vallée de Conches. Cet exercice nous démontra que l'apparition des armes les plus modernes

f-g. g.

(suite en page 7)



Devant les autorités vaudoises et valaisannes, le conseiller d'Etat Lampert coupe le ruban symbolique marquant l'ouverture officielle du Comptoir. (Photos Schmid)

ne se juxtaposent dans le jaillissement des flots de paroles échangées sur le ton des grandes déclarations à l'heure des discours.

Les Valaisans n'ont jamais été plus Vaudois ce jour-là que les Vaudois ne furent jamais Valaisans. Et si à l'histoire — au passé — on a demandé de justifier certaines raisons que l'on a de croire que l'on était, somme toute, de vieux amis, c'était pour corser des propos qui, dépourvus d'humour, n'auraient point eu le piment que leur en ont donné les orateurs principaux MM. les présidents de Martigny et de Lausanne, éloquentes tous deux.

Au dessert, les discours sérieux. Mais tout a commencé à 9 h. 45, quand s'est mis en mouvement un cortège fort bien panaché.

Vaud et Valais défilent

Une foule de gens en guise de haie. Et l'on passa sous les banderoles et les

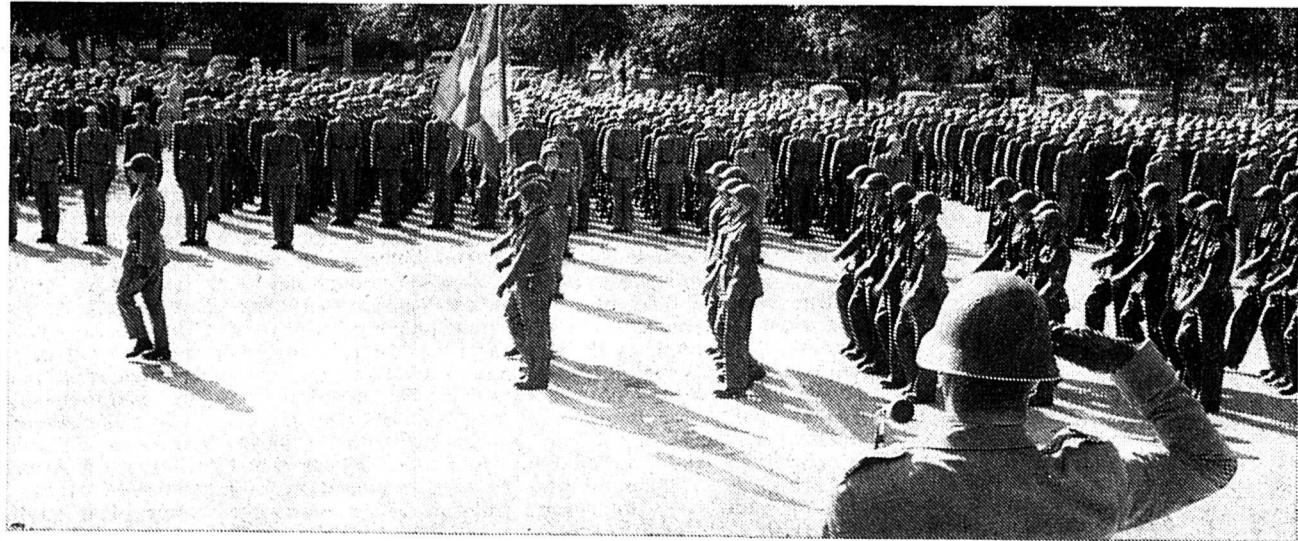
M. Georges-André Chevallaz, syndic et MM. Robert Deppen, vice-président, Edouard Dutoit, Georges Jaccottet, Pierre Vuillemin, Aimé Delay, municipaux et M. Marcel Lavanchy, secrétaire municipal.

Furent très remarquables MM. les représentants des gouvernements cantonaux. Pour le canton de Vaud : MM. René Villard, président du Conseil d'Etat, Louis Guisan, vice-président, Pierre Schumacher, Pierre Graber et François Payot, conseillers d'Etat. Pour le canton du Valais : MM. Marcel Gard, président, Ernest von Roten, conseiller d'Etat (MM. Lampert et Gross étant avec le comité d'honneur) et M. Norbert Roten, chancelier d'Etat.

On voyait aussi les délégations des Grands Conseils vaudois et valaisans, ayant à leur tête M. Alfred Bussey pour le canton de Vaud et M. René

F.-Gérard Gessler

(suite en page 9)



Sur la place de la Planta, devant tout le régiment réuni, passe le peloton d'honneur avec en tête les quatre drapeaux des bataillons que salue le colonel de Kalbermatten (en premier plan). (Photo Schmid)

Résultats et classements

SPORT-TOTO No 6
Colonne des gagnants
x 2 1 1 1 1 1 x 1 1 x 1

LIGUE NATIONALE A
Chaux-de-Fonds - Schaffhouse 3-2
Bâle - Chiasso 2-2
Bienne - Cantonal 1-3
Lucerne - Sion 6-1
Servette - Lausanne 4-0
Young Boys - Grasshoppers 2-0
Zurich - Granges 2-1

Bâle	6	4	2	0	12-6	10
Zurich	6	4	1	1	16-8	9
Servette	6	4	0	2	13-6	8
Lucerne	6	4	0	2	17-10	8
Young Boys	6	3	1	2	15-11	7
Grasshoppers	6	3	1	2	11-13	7
Lausanne	6	3	0	3	17-14	6
Chaux-de-Fonds	6	3	0	3	12-10	6
Chiasso	6	2	2	2	9-9	6
Bienne	6	2	1	3	11-11	5
Cantonal	6	2	1	3	9-15	5
Schaffhouse	6	1	1	4	8-16	3
Bienne	6	1	0	5	9-16	2
Sion	6	1	0	5	7-21	2

LIGUE NATIONALE B
Lugano - Berne 2-0
Porrentruy - Etoile Carouge 1-1
Soleure - Bellinzona 5-0
Vevey - UGS 4-3
Winterthour - Aarau 2-2
Young Fellows - Thonue 2-0
Moutier - Bruehl 1-1

Lugano	6	5	0	1	12-4	10
Soleure	6	4	1	1	20-7	9
Young Fellows	6	4	1	1	16-6	9
Bruehl	6	3	2	1	15-8	8
Porrentruy	6	2	2	2	12-13	6
Vevey	6	2	2	2	10-11	6
Thonue	6	2	2	2	5-7	6
Bellinzona	6	3	0	2	6-11	6
Winterthour	6	2	1	3	12-12	5
Aarau	6	1	2	3	9-11	4
Etoile Carouge	6	1	2	3	10-13	4
UGS	6	2	0	4	10-16	4
Moutier	6	1	2	3	5-12	4
Berne	6	1	1	4	10-21	3

PREMIERE LIGUE
Le Locle - Forward-Morges 4-3
Raron - Fribourg 1-0

Versoir	4	4	0	0	11-4	8
Renens	4	3	1	0	9-3	7
Le Locle	4	3	1	0	10-6	7
Raron	4	3	1	0	4-1	7
Xamax	3	1	1	1	6-4	3
Malley	3	0	3	0	2-2	3
Fribourg	4	1	2	1	5-5	3
Assens	4	1	1	2	6-10	3
Yverdon	3	1	0	2	9-6	2
Martigny	3	1	0	2	3-7	2
Hauterive	4	1	0	3	4-12	2
Stade Lausanne	4	0	1	3	4-8	1
Forward-Morges	4	0	0	4	5-10	0

DEUXIEME LIGUE
Salgesch - Vernayaz 3-4
Muraz - Sierre 5-3
Fully - Grône 1-2
Brig - Saillon 0-2
St-Maurice - Saxon 2-5

Muraz	5	8
Saxon	5	7
Vernayaz	4	6
Saillon	5	6
Monthey	3	4
Grône	5	4
Brig	4	3
St-Maurice	4	3
Salgesch	5	3
Sierre	3	2
Fully	5	2

JUNIORS A - INTERREGIONAUX
Servette - Martigny 3-3
Etoile Carouge - Fribourg 9-3
Cantonal - Versoir 2-1
Sion - Monthey 8-2
UGS - Stade Lausanne 6-3

Etoile Carouge	4	7
Sion	4	6
Cantonal	4	6
Fribourg	4	4
Martigny	4	4
Servette	4	4
UGS	4	4
Monthey	4	2
Stade Lausanne	4	2
Versoir	4	1

QUATRIEME LIGUE
Groupe I
Visp II - Lalden II 2-3
St-Niklaus - Varen 1-6
Granges - Brig II 2-0

Salgesch II	2	4
Brig II	3	4
Granges	1	2
Lalden II	2	2
Varen	3	3
Steg II	1	1
Visp II	3	1
St-Niklaus	3	1

Groupe II
Grône II - Vex 13-2
Lens II - Bramois 3-1
Montana - Savièse II 6-1

Grône II	3	6
Ayent	2	4
Lens II	3	4
Evolène	1	2
Montana	2	2
Savièse II	3	2
Bramois	2	0
Vex	2	0
Grimisuat II	2	0

Groupe III
Savièse - ES Nendaz 2-7
Fully II - Ayent II 9-1

Saillon II	2	4
Chamoson	1	3

Fully II	1	2
Savièse	2	2
ES Nendaz	2	2
Erde	1	0
Ardon II	1	0
Ayent II	2	0

Groupe IV
Evionnaz - Martigny II 3-9
Troistorrens - US Port-Valais II 5-1
Collombey II - Muraz II 7-2
Bagnes - St-Maurice II 4-1

Bagnes	3	5
Collombey II	3	4
Muraz II	3	3
Vionnaz	1	2
Martigny II	1	2
Troistorrens	3	2
Evionnaz	2	1
US Port-Valais II	1	0
St-Maurice II	2	0

JUNIORS B - INTERREGIONAUX
Etoile Carouge - Sierre 4-1 ; Servette - Martigny 2-0 ; Stade Lausanne - Sion 2-2.

JUNIORS B
Brig - Sion II 3-4 ; Naters - Sierre II 1-0 ; Ayent II - Salgesch 4-2 ; Ayent - Raron 2-3 ; Grimisuat - Lens 1-4 ; Orsières - St-Gingolph 3-4 ; Châteauneuf - Vougy 3-1 ; Leytron-Martigny II 1-1 ; Fully - Saillon 2-1 ; St-Maurice - Fully II 3-10.

CHAMPIONNAT CANTONAL
COUPE VALAISANNE
2me tour principal
Steg - Naters 4-2 ; Visp - Lalden 5-1 ; St-Léonard - Raron II 4-1 ; Chippis - Sion II 6-1 ; Lens - Ayent 5-3 apr. prol.) ; Châteauneuf - Ardon 1-2 ; Conthey - Vétroz 8-1 ; Leytron-Erde 9-2 ; Collombey - Orsières 4-3 ; St-Gingolph - US Port-Valais 2-4 ; Vougy - Monthey II 0-1.

COUPE DES JUNIORS A DE L'AVFA
1er tour principal
Lalden - Raron 0-5 ; Steg - Lens 4-2 ; Granges - Brig 6-4 ; Grône - Visp 2-4 ; Savièse - Salgesch 2-3 ; St-Léonard - Conthey 4-1 ; Sierre - Vétroz 4-0 ; Sion II - Erde 1-1 (Erde est qualifié par le tirage au sort pour le prochain tour) ; Chamoson - Ardon 4-1 ; Saillon - Riddes 9-2 ; Vernayaz-Fully 2-7 ; Vollèges - Saxon 1-2 ; St-Maurice - Evionnaz 6-0 ; Muraz - Leytron 0-2 ; Martigny II - Ayent 4-2 ; Monthey II - US Port-Valais 4-0.

COUPE DES JUNIORS B et C
DE L'AVFA - 2me tour principal
Série C
Sion - Savièse 8-0 ; Visp - Sierre 2-5 ; Martigny - II - Sion II 2-4 ; Martigny III - Martigny 0-12.

VETERANS
Sion - Monthey 6-6 ; Visp - Martigny 0-3 f. ; Châteauneuf - Chippis 2-3.

COUPE SUISSE
2me tour principal - Matches à rejouer
Versoir - Martigny 3-0
Malley - Vallorbe 3-3 ap. prol. (Vallorbe est qualifié pour le prochain tour par le tirage au sort).
Concordia - Breite 2-0
Yverdon - Xamax 3-0

MATCHES INTERNATIONAUX
Bulgarie - France 1-0
Allemagne - Turquie 3-0 (trois buts d'Uwe Seeler).

A Pilsen
Pour la qualification du tournoi olympique :
Tchécoslovaquie - France 4-0

DIMANCHE PROCHAIN
COUPE SUISSE
3me tour principal
Le Locle - Hauterive ; Alle - La Chaux-de-Fonds ; Cantonal - Yverdon ; UGS - Fétigny ; Vallorbe - Versoir ; Fribourg - Servette ; Onex - Etoile Carouge ; Sion - Rarogne ; Lausanne - Viège ; Vevey - Stade Lausanne ; Nordstern - Porrentruy ; Old Boys - Concordia ; Gerlafingen - Bienne ; Thonue - Langenthal ; Berthoud - Soleure ; Olten - Granges ; Minerva Berne - Young Boys ; Berne - Boujean 34 ; Amriswil - Schaffhouse ; Blue Stars - Zurich ; Lachen-Grasshoppers ; Police Zurich - Moutier ; Wil - Bruehl ; Young Fellows-St-Gall ; Kuesnacht - Winterthour ; Locarno - Lugano ; Bellinzona - Rapid Lugano ; Emmenbrücke - Chiasso ; Kickers Lucerne - FC Lucerne ; Baden-Dietikon ; Wettingen-Aarau ; Schoeffland - FC Bâle.

Lens - Ayent 5-3 (après prolongations)
100 spectateurs.
Après trois minutes déjà, Lens ouvrait le score par C. Bagnoud sur une magnifique ouverture de Morisot. On pensait alors que Lens n'aurait fait qu'une bouchée d'Ayent ; il n'en fut pas ainsi. Ces hommes de 4me ligue remplis de courage et de volonté rétablissaient l'égalité à la 8me minute. Le jeu se poursuivait correctement. Les avants locaux manquèrent grandement de réalisation ; leur jeu individuel s'est trouvé maintes fois voué à l'échec. A la 38me minute, les visiteurs inscrivent un second but à leur actif.
Après la mi-temps, grâce à une ligne d'attaque rapide et percutante, Ayent creusa son avance en portant le score à 3 à 1. Les hommes du

Christ-Roi se repirent partiellement.
Sur pénalty Morisot réduisit à 3 à 2 ; Bovin ramenait à 3 à 3 à la 80me minute. Il nous fallut attendre les prolongations pour voir Lens s'imposer. Coup sur coup, il prit l'avantage par Nanchen et Durand.
Dans l'ensemble Lens parut plus à l'aise que son adversaire, c'est tout de même curieux de constater que le leader de 3me ligue doit recourir aux prolongations pour éliminer un club de 4me ligue. Quant à Ayent, la prestation fut excellente.
Si ce dernier vise une place en ligue supérieure, nous lui souhaitons bonne chance, car les moyens dont il est pourvu lui permettent d'y accéder.

Salquenens - Vernayaz 3-4 (mi-temps 2-1)
Arbitre : M. Germainier, de Genève.
SALQUENENS : Naselli ; Mathier O., Cina E., Fischel, Constantin M., Montani, Mathier Rolet, Cina I., Macker, Biner (Pannater).
Note : on relève l'entrée de Odilo Mathier qui avait arrêté le football pour cause de blessures, il y a de cela une année lors du match Vernayaz-Salquenens, et l'absence de Cina J.-P. qui est encore blessé depuis le match de Sierre.
Salquenens débute en trombe et marque après plusieurs occasions qu'il n'avait pu concrétiser, le premier but par Amacker. Les joueurs de Vernayaz égalisent à la 10me à la suite d'un pénalty contre Salquenens. Mais, à la 25me, Cina I reprend une balle de volée et l'expédie droit dans les filets des visiteurs. Vernayaz semble un peu désorienté du jeu direct pratiqué par ceux du Haut et effectue deux changements : Johnson prend la place de Mayor alors que Charles est remplacé par un autre joueur.
Après la mi-temps, Johnson donne un peu d'équilibre à Vernayaz, ce qui lui permet de marquer un but à la 59me par Granges qui égalise. Mais Salquenens ne se laisse pas affaiblir et reprend l'avantage à la 65me. Le jeu devient serré et les équipes s'épuisent mais Vernayaz sur un coup franc, tiré par Johnson à 20 mètres, à la 72me, ramène le score à 3-3.
A quatre minutes de la fin, une faute de la défense de Salquenens permet à un joueur visiteur de battre imparablement le gardien local assurant ainsi la victoire pour son équipe.
Il semble cependant qu'un match nul aurait été mérité car Salquenens a vraiment eu de la malchance puisque deux de ses buts ont été annulés.

Deuxième ligue : défaite de St-Maurice

St-Maurice - Saxon 2-5 (mi-temps 0-2)

Fully 1 - Grône 1 1-2

SAXON : Bovier ; Lahion, Carroz ; Vouilloz, Lopez, Bruchet, Gillioz, Vouilloz, J.-C., Pitteloud, Vouilloz J., Clavien.
ST-MAURICE : Jordan, Grand, Mottier, Roduit ; Baud, Crittin, Rimet ; Sarasin, Schincariol, Monnet, Udry.
Arbitre : M. Violy de Payerne.
Buts : 25e Bruchet, 30e Vouilloz J., 48e Rimet, 51e Udry, 54e Pitteloud, 73e Gillioz, 88e Vouilloz J.
St-Maurice se présente avec plusieurs remplaçants, manquant à l'appel l'entraîneur Frioud en clinique. Armand Frey et B. Rimet. Tandis que Saxon aligne son équipe standard. Durant les cinq premières minutes, ce sont les visiteurs qui dictent la cadence à adopter dans une rencontre jouée correctement par les 22 acteurs. Puis St-Maurice s'organise et prend durant 20 minutes la direction des opérations mais rien ne sera marqué. Il faut reconnaître que les avants agaunois ne tirent pas aux buts. A la 27e minute, Bruchez marque le premier point pour Saxon et trois minu-

tes plus tard sur coup franc porte le score à 2 à 0. Saint-Maurice réagit mais la défense veille au grain.
En seconde mi-temps St-Maurice réagit et Rimet marque à la 8e minute et Udry récidive peu après. A la 53e minute, le centre-avant agaunois met la balle sur la latte. Vive riposte de Saxon qui contre attaque et marque. St-Maurice marque trop largement les joueurs adverses et la défense joue sans conviction. Un coup franc échoit à Saxon qui ne laisse pas passer l'occasion d'aggraver le score. A la 88e minute St-Maurice attaque, hands d'un joueur de Saxon les Agaunois croient au pénalty, mais ce sont les visiteurs qui en profitent pour descendre. Le gardien agaunois arrête superbement pour relacher ensuite la balle dans ses filets. Et la fin de cette rencontre survint sur le score de 5 à 2 pour Saxon. Saxon possède une équipe homogène et travailleuse, tandis que du côté de St-Maurice l'on joue à toi à moi, mais sans marquer de but.

Arbitre : M. Maire, Genève.
Buts : Depreux, 70e minute ; Fournier, 80e ; Taramarcas, 90e.
GRÔNE : Imsand ; Rudaz, Vogel, Métal ; Bruttin, Micheloud ; Fournier, Grand, Devanthery, De Preux, Favre.
FULLY : Schuller ; Taramarquât, Carron, Gay ; Giroud, Cottier (Michelod) ; Ritmann, A.-M. Beder, Bozon, C. Bender, Jordan.
Rien de spécial à signaler en première mi-temps où l'on voit évoluer deux équipes sans véritable entrain et pourtant l'enjeu était important. Fully aurait pu marquer dans cette première mi-temps, mais vraiment il manque quelque chose dans sa ligne d'attaque et l'on ne tire pas assez au but.
En deuxième mi-temps, les locaux y mettent un coup et semble vouloir jouer pour gagner, mais ne réussissent pas à percer la bonne défense de Grône Sur une bonne descente des visiteurs, de Preux reprend très bien une balle centrée et l'envoi imparablement au coin des filets de Schuller.
Dix minutes plus tard, Fournier inscrit le second but pour son équipe. Fully essaie de réagir mais n'arrivera pas à obtenir l'égalisation.

Salquenens - Vernayaz 3-4 (mi-temps 2-1)

Arbitre : M. Germainier, de Genève.
SALQUENENS : Naselli ; Mathier O., Cina E., Fischel, Constantin M., Montani, Mathier Rolet, Cina I., Macker, Biner (Pannater).
Note : on relève l'entrée de Odilo Mathier qui avait arrêté le football pour cause de blessures, il y a de cela une année lors du match Vernayaz-Salquenens, et l'absence de Cina J.-P. qui est encore blessé depuis le match de Sierre.
Salquenens débute en trombe et marque après plusieurs occasions qu'il n'avait pu concrétiser, le premier but par Amacker. Les joueurs de Vernayaz égalisent à la 10me à la suite d'un pénalty contre Salquenens. Mais, à la 25me, Cina I reprend une balle de volée et l'expédie droit dans les filets des visiteurs. Vernayaz semble un peu désorienté du jeu direct pratiqué par ceux du Haut et effectue deux changements : Johnson prend la place de Mayor alors que Charles est remplacé par un autre joueur.
Après la mi-temps, Johnson donne un peu d'équilibre à Vernayaz, ce qui lui permet de marquer un but à la 59me par Granges qui égalise. Mais Salquenens ne se laisse pas affaiblir et reprend l'avantage à la 65me. Le jeu devient serré et les équipes s'épuisent mais Vernayaz sur un coup franc, tiré par Johnson à 20 mètres, à la 72me, ramène le score à 3-3.
A quatre minutes de la fin, une faute de la défense de Salquenens permet à un joueur visiteur de battre imparablement le gardien local assurant ainsi la victoire pour son équipe.
Il semble cependant qu'un match nul aurait été mérité car Salquenens a vraiment eu de la malchance puisque deux de ses buts ont été annulés.



Le gardien de Vernayaz dirigea sa défense avec brio. On le voit ici intervenant sur une attaque d'une balle haute convoitée par un avant de Salquenens. (Photo Schmid)

Arbitre : Pillat Willy, de Lausanne, sévère mais bon.
MURAZ : Marty ; Vernat IV, Vernat I ; Vernat III, Marquis ; Bussien, Gaillard, Vernat II, Schmid, Turin F. (Turin A.).
Le jeu débute très rapide, de manière tout à fait offensive de part et d'autre ce qui explique le nombre de buts marqués. Ce n'est qu'à la 20e minute que l'on assiste à une attaque très bien menée par le triplette central pour voir Muraz ouvrir la marque. Sierre contre-attaque très dangereusement et égalisera. Puis prendra l'avantage quelques minutes plus tard, ce qui oblige les avants de Muraz à se démener pour pouvoir égaliser quelques minutes avant la mi-temps. Dès la reprise, Sierre veut emporter l'enjeu et attaque très dangereusement et marquera un troisième but. Se sentant mené, Muraz réagit et égalisera par Marquis d'un très beau tir à distance. Poursuivant son effort et son rythme de jeu, Muraz marquera un quatrième but par Schmid qui fera ainsi la passe de trois, puis quelques minutes plus tard par Turin A. scellera ainsi la victoire de l'équipe de Muraz.

Muraz - Sierre 5-3

Arbitre : Pillat Willy, de Lausanne, sévère mais bon.
MURAZ : Marty ; Vernat IV, Vernat I ; Vernat III, Marquis ; Bussien, Gaillard, Vernat II, Schmid, Turin F. (Turin A.).
Le jeu débute très rapide, de manière tout à fait offensive de part et d'autre ce qui explique le nombre de buts marqués. Ce n'est qu'à la 20e minute que l'on assiste à une attaque très bien menée par le triplette central pour voir Muraz ouvrir la marque. Sierre contre-attaque très dangereusement et égalisera. Puis prendra l'avantage quelques minutes plus tard, ce qui oblige les avants de Muraz à se démener pour pouvoir égaliser quelques minutes avant la mi-temps. Dès la reprise, Sierre veut emporter l'enjeu et attaque très dangereusement et marquera un troisième but. Se sentant mené, Muraz réagit et égalisera par Marquis d'un très beau tir à distance. Poursuivant son effort et son rythme de jeu, Muraz marquera un quatrième but par Schmid qui fera ainsi la passe de trois, puis quelques minutes plus tard par Turin A. scellera ainsi la victoire de l'équipe de Muraz.

Coupe Valaisanne : prolongations à Lens...

Conthey - Vétroz 8-1

St-Léonard - Rarogne II 4-1

Châteauneuf - Ardon 1-2

CONTHEY : Arnold ; Berthouzoz H., Maret G. ; Evéquo, Putallaz G. ; Torent ; Putallaz P., Putallaz R., Berthouzoz A., Sauthier J.-C., Vergère.
Buts : Vétroz, Bérard ; Conthey, Putallaz R. (4), Vergère (2), Sauthier J.-C. (1), Berthouzoz A. (1).
Profitant de l'avantage numérique, Vétroz jouant à 9 seulement, d'emblée Conthey se porte à l'attaque. Déjà à la première minute, Putallaz R. ouvre la marque. Durant toute la première mi-temps, aucun tir n'inquiéta le gardien Arnold, Vétroz ne jouant qu'à deux ou trois avants. A la 20e minute, un coup de Putallaz R. laisse sans réaction le gardien adverse. En seconde mi-temps, grâce à son avance, Conthey freina quelque peu le rythme. Tout en nous offrant des attaques très bien combinées, Vétroz n'a pas démerité pour autant, il s'est battu avec les moyens dont il disposait. A Conthey, bonne partie des deux frères Putallaz et de l'arrière Berthouzoz H.

ST-LEONARD : Schwéry ; Gillioz, Bruttin, Tissières, Bitz I et II, Tubérosa, Pédretti, Clivaz I, II et III.
A la 5e minute déjà, nous notons un shoot de Bitz I sur la barre, ainsi qu'une légère domination locale durant les dix premières minutes. A la 10e minute, descente dangereuse de Rarogne.
Nous devons attendre la 30e minute pour voir sur combinaison de Pedretti et Bitz I, Bitz II marquer un splendide but. La 31e minute : but de Clivaz II sur passe de Bitz I. A la 35e minute, Clivaz I, blessé, est remplacé par Sutter. 40e minute : pénalty contre Rarogne marqué par Pédretti. De suite après, Rarogne se reprend quelque peu et envoie un shoot sur la latte alors que le gardien local était battu. Juste avant la pause, Rarogne marque sur coup franc. La deuxième mi-temps fut plutôt monotone, tantôt dominée par St-Léonard, tantôt par Rarogne. Rarogne essaie de remonter le score, mais, à la 70e minute, St-Léonard marque par Bruttin sur passe de Pédretti. A la 80e minute, nous notons encore un shoot puissant de Pédretti qui s'écrasa sur la latte.

ARBITRE : Bruttsche, Naters.
ARDON : Gaillard J.-P. ; Gaillard R., Gaudin ; Genolet, Nicolet, Rebord F. ; Cotter et Georgy ; Coppey (Rebord B.), Rebord R., Despont.
CHATEAUNEUF : Maret ; Germainier E., Mariéthod ; Praz, Antonelli, Darioly ; Nançoz (Michelet), Germainier G., Rossini, Gillioz, Charbonnet.
Le match débute rapidement et, à la 1re minute déjà, un puissant tir de Charbonnet file au-dessus des buts de Gaillard. Châteauneuf domine légèrement et, à la 21e minute, Rossini ouvre le score pour les banlieusards. A la suite de ce but, Ardon se reprend et Nicolier en profite pour égaliser de façon douteuse.
En deuxième mi-temps, le jeu est équilibré jusqu'au moment où Rebord, d'un tir de loin, surprend Maret à la 62e minute. A partir de cet instant et jusqu'à la fin, Châteauneuf domine constamment son adversaire qui jouera alors à 7 défenseurs pour tenir ce score jusqu'à la fin. Cette manière de jouer est vraiment surprenante de la part d'une équipe qui aspire à la seconde ligue. A la 75e minute, Germainier G. rate lamentablement un pénalty.

St-Gingolph I - US Port-Valais I 2-4

ST-GINGOLPH : Jacquier ; Hominal I, Cahat, Hominal II, Pouset, Benet II ; Bonnaz, Benet I, Laverne, Chevalley, Zonca.
US PORT-VALAIS : Favez II ; Brossoud, Roch I ; Nellen, Roch II, Brouze (Derivaz) ; Jacquier, Schurmann, Favez I, Gretd, Anchisi.
200 spectateurs.
Dès le début, St-Gingolph joue la défense, procède par contre-attaques. La tactique leur réussit puisqu'ils ouvrent le score par Benet I à la 12e

minute. Chevalley porte le score à 2 à 0 à la 19e minute sur une erreur de la défense adverse.
US Port-Valais réagit et accule St-Gingolph qui joue à 7 en défense. Sur pénalty, Roch II réduit l'écart à la 35e minute. Dès la reprise, US Port-Valais domine très nettement et égalise par Jacquier à la 52e minute. Jacquier augmente encore la marque à la 65e et à la 70e minute réussissant ainsi le hat-trick. Match heureusement assez correct dans l'ensemble.

Grosse défaite sédunoise à Lucerne (6-1)

(de notre envoyé spécial à Lucerne : GD)

LUCERNE - SION 6-1
 Mi-temps : 3-0.
 Terrain de l'Allmend.
 Spectateurs : 6.500.
 Arbitre : M. Dienst, de Bâle (excellent).

LUCERNE : Permunion ; Karer, Lustenberger ; Zust, Waehling, Wolfsberg ; Moscatelli, Schulz, Buehler, Fischer, Wuest.
SION : Barlie (Grand) ; Jungo, Héritier, Sixt I, Stockbauer ; Goelz, Mantula ; Pillon, Roten, Georgy, Quentin.

Alors que Lucerne joue au grand complet, Sion se présente sans Salzmann et Troger.
 Buts : 2e et 31e, Wuest ; 40e, Schulz ; 66e, Wolfsberg ; 70e, Moscatelli ; 83e, Roten ; 89e, Fischer.
 Incident : A la dernière minute de la première mi-temps, Barlie se blesse et est remplacé par Grand.

COMMENTAIRES

A Lucerne le FC Sion a subi la plus lourde défaite de la ligue Nationale A et B de la journée. Certes il ne faut pas oublier qu'en rencontrant Lucerne les Valaisans étaient opposés à l'une des plus fortes lignes d'at-

taques de Suisse: Grasshoppers en avait fait l'amère expérience une semaine avant nos représentants.

Lucerne a marqué 12 buts en deux rencontres. Cela provient en partie de la grande activité de ses joueurs et d'une chance qui accompagne actuellement les joueurs lucernois. C'est ainsi que trois des 6 buts obtenus doivent un large tribut à Madame «chance» car ils furent issus tous trois de mouvements individuels et non sur descentes classiques émanant d'un football bien conçu.

Cependant à la suite de cette nouvelle défaite le FC Sion se trouve dans une bien mauvaise position en compagnie du FC Bienne.

Hier à Lucerne on n'a pu constater que rien n'allait plus au sein de la formation valaisanne qui compte trop de joueurs n'ayant une condition physique insuffisante. D'autre part Barlie, Georgy et Quentin ne paraissent pas dans une forme extraordinaire.

Ajoutons à tout cela un jeu de passes dont l'aboutissement devenait désastreux au fil des minutes ou l'on pourra ainsi se rendre compte que hier à Lucerne il n'y avait aucun espoir pour les hommes de l'entraîneur Mantula de pouvoir s'imposer. Même en pratiquant une défensive très poussée le FC Sion n'est pas parvenu à limiter les dégâts et s'est finalement à 6 reprises que Barlie et Grand ont dû aller chercher la balle

au fond des filets.

La tactique défensive du FC Sion a donc eu un résultat désastreux. Au cours de la première mi-temps le match s'est disputé dans sa quasi totalité dans le camp des sédunois et Permunion a eu en tout et pour tout deux balles dangereuses à arrêter.

En seconde mi-temps le FC Sion comprit qu'en se fiant uniquement à un système défensif, il était voué d'avance à l'échec. Le jeu fut donc plus ouvert et les Sédunois firent voir d'excellentes choses et à plusieurs reprises s'en vinrent inquiéter sérieusement l'excellent Permunion qui était lui aussi dans un jour absolument faste.

Dans l'ensemble chaque équipe eut sa mi-temps au point de vue domination territoriale mais les avants lucernois qui à tort ou à raison procédèrent par mouvements individuels parvinrent à scorer à trois reprises en première mi-temps alors que du côté sédunois, Mantula, Georgy et Pillon, bien placés à plusieurs reprises n'arrivèrent jamais à conclure.

BARLIE A DÉÇU ET GRAND A PLU

Pour en venir aux critiques des joueurs valaisans il faut d'abord dire que le gardien Barlie a déçu le public lucernois en commettant des fautes impardonnables. Le premier but que les Valaisans durent concéder à la 2me minute déjà doit être mis sur le compte du gardien Barlie qui effectua une sortie «ratée» ou plutôt

un retour beaucoup trop tardif. Le gardien sédunois ne parvenait qu'à prolonger la balle dans ses propres buts.

Grand en seconde mi-temps, malgré les 3 buts encaissés a fait de très belles choses et demeure une certaine lueur d'espoir pour l'entraîneur Mantula qui doit avoir passablement de soucis avec sa formation. Grand participe beaucoup mieux au jeu de la défense, au jeu d'équipe dans lequel, actuellement le gardien fait partie intégrante.

FAIBLESSE DE LA DÉFENSE

La défense sédunoise a très mal joué hier. Au sein de celle-ci le marquage et le jeu de position furent inexistant et le seul souci d'un chacun était de se ruer sur la balle en créant par la même occasion des «couloirs» d'ouverture que les avants lucernois exploitèrent au maximum. A maintes reprises certains compartiments défensifs étaient complètement «égarnis» et l'adversaire en profita largement.

Sixt, Stockbauer et Goelz avec l'entraîneur Mantula sont les joueurs qui se comportèrent le mieux à Lucerne et l'on ne peut pas les critiquer. Par contre une autre faiblesse est apparue en ligne d'attaque au sein de laquelle il n'existe plus un homme du gabarit d'Anker pour déchirer une défense et pour être un danger constant. Georgy et Quentin furent méconnaissables et Roten eut la chance de marquer un but.

Coupe Suisse: Versoix - Martigny 3-0 (0-0)

Un premier but litigieux

de notre service spécial à Versoix

Malgré les trois buts encaissés, les Octoduriens peuvent prétendre qu'ils auraient mérité leur qualification pour le troisième tour de la Coupe de Suisse. Il a fallu, en effet, un but fort litigieux, après une heure de jeu, pour que Versoix prenne un avantage qui ne correspondait nullement à la physiologie de la partie.

Ce but fut marqué par Favey (63e minute) qui devia dans les filets un centre de l'ailier Briand lequel avait repris la balle derrière la ligne de fond. Mais M. Baumberger (Lausanne) qui arbitrait, ne vit pas l'action et comme il n'était pas assisté par des juges de touche officiels, il s'en tint à ce qu'il vit, c'est-à-dire le but.

Ce coup du sort sapa les forces vives de la juvénile phalange valaisanne au moment où l'adversaire, stimulé par ce succès inattendu, accélérât la cadence, profitant du désarroi de Martigny,

Versoix assura sa victoire par deux autres buts signés Briand (68e et 70e).

C'est en fin de première mi-temps que les visiteurs laissèrent passer leur chance : à la 26e minute, Pittet sur tir croisé, puis Grand à la 36e (balle repoussée sur la ligne par un arrière) faillirent marquer. Ces buts auraient récompensé l'équipe au jeu le mieux ordonné et le plus direct, sous l'impulsion du minuscule Pelloz, les Bas-Valaisans développèrent alors des offensives de fort belle facture, si l'avant-centre Bertschi avait fait montre d'un minimum de mobilité, tout aurait pu être possible.

Malgré la défaite, l'entraîneur Contat peut être satisfait de ses poulains. L'arrière central Ruchet autoritaire et toujours bien placé fut l'âme d'une défense où l'on remarqua la solidité des arrières d'ailes, en attaque, le meilleur partenaire de Pelloz fut Pittet qui se distingua par sa vitesse de course. L'ailier droit Piotta se tint le plus souvent

à la hauteur de ses demis. On aurait souhaité chez ces derniers un esprit offensif plus aiguisé.

A Versoix, l'arrière Terrier se releva — une fois de plus — comme le meilleur de l'équipe. Vainqueur de tous les duels l'opposant aux avants adverses il fut un exemple stimulant pour ses coéquipiers parmi lesquels seul le néophyte Briand se signala par son opportunisme.

A remarquer que la partie se déroula dans la plus parfaite sportivité. Ainsi sont oubliés les tristes accrochages du match joué le printemps dernier à Martigny.

Voici la composition des équipes :

Martigny : Constantin ; R. Grand, Ruchet, R. Dupont ; Pradegan, Zanotti ; Piotta, Pittet, Bertschi, M. Grand, Pelloz.

Versoix : Piotta ; Terrier, Liaudet ; Vuilloud, Menazzi, Zanoni ; Escoffey, Besencon, Favey, Théodoloz, Briand.

Championnat suisse: Rarogne-Fribourg 1-0

Terrain de Rarogne en parfait état. Conditions excellentes. 300 spectateurs.
RAROGNE : Poor, Bregy, Bumann, Salzgeber, Troger Moritz, Imboden Fridolin, Eberhard, Troger Adolf, Troger Albert, Zurbriggen, Imboden Peter.

FRIBOURG : Aebischer, Brunisholz, Blanc, Raezzo, Gross, Jungo, Jordan, Galey, Renevey, Weber, Gauch.

Arbitre : M. Marendaz Roland, de Lausanne.
 But : 52me Troger Albert sur passe de Eberhard.

Commentaires :
 A l'exemple de la plupart des équipes, qui ces derniers week-ends ont pris la direction du terrain de Turtig, Fribourg s'est également laissé prendre dans les mailles du filet que Vidjak fait tendre à ses hommes. Une tactique toute autre, basée sur la résistance des hommes, sur un marquage continu de l'adversaire et une lutte de chaque instant pour la balle. Les anciens représentants de la ligue nationale B essayèrent bien, mais en vain de ne pas se laisser prendre. Pendant une bonne demi-heure, les visiteurs dirigèrent avec précision et assurance leur jeu offensif qui malheureusement pour eux s'arrêta tout aussi régulièrement au carré des 16 mètres.

Puis, petit à petit, les locaux remontrèrent le courant et ce fut Bruno Zurbriggen qui saura s'infiltrer dans le système défensif fribourgeois. Une occasion unique est offerte à la 35me minute au capitaine haut-valaisan qui, pourtant bien placé à 5 mètres des buts, tira à côté. Cette douche froide ralentit un peu les visiteurs dans leur premier élan.

Pourtant les visiteurs nous présentèrent un jeu plaisant à suivre, de meilleure facture que celui des gens de l'endroit mais cependant par trop latéral et manquant un peu de perçant. Avec la reprise des hostilités, Rarogne augmenta résolument la cadence et grâce à sa meilleure résistance physique le team haut-valaisan réussit à étouffer chaque attaque adverse dans l'œuf. Fidèle à la tactique enseignée par le Yougoslave, Rarogne s'en remittra à la contre-attaque surprise.

Ce sera Troger Albert qui partira,



Bruno Zurbriggen n'a pas eu de chance dans cette action. Alors que le gardien de Fribourg et un arrière se sont précipités sur une balle qui leur échappe, le but fribourgeois se trouve vide mais Zurbriggen reprend de volée en mettant le cuir un rien à côté du montant droit.

(Photo Schmid)

à la 50me minute, marquer un but qu'un hors-jeu annulera.

Puis, avec la remise en jeu on repartira de plus belle avec Eberhard qui cette fois-ci ne se laissera pas prendre au jeu de positions des joueurs fribourgeois et pourra magnifiquement servir Albert Troger bien démarqué.

On est un peu ébranlé dans le camp d'en face et on aura de la peine à retrouver ce second souffle qui ne viendra pas alors que le camp local bien à l'affût de chaque action des visiteurs, pourra s'en remettre à l'expérience de ses arrières couvrant un Poor qui n'aura que peu l'occasion d'entrer pour de bon dans le feu de l'action.

Malgré l'enjeu de cette rencontre très importante pour les visiteurs, la partie fut tout particulièrement agréable à suivre tant les antagonistes firent preuve de sportivité réciproque. Voilà Rarogne qui a su une nouvelle fois sortir son épingle du jeu et qui avec un seul petit but d'écart empêche les deux points du jour. Voilà

aussi une bien curieuse table pour l'équipe du président Salzgeber : 4 rencontres, 4 buts, mais 7 points, cela mérite un grand coup de chapeau et de sincères félicitations pour ce début du premier tour.
 MM.

HOCKEY SUR GLACE

Sélection valaisanne-Viège le 23 octobre

La très intéressante rencontre de hockey sur glace qui opposera à Sion une Sélection valaisanne au HC Viège a été fixée au mercredi 23 octobre. Ce match que l'on attend avec un intérêt tout particulier en ce début de saison s'annonce comme la rencontre au sommet du hockey valaisan.

HOCKEY SUR GLACE

Calendrier de la 1re Ligue

(matches du CP Charrat)

16-11 Charrat-Genève/Servette II ; 23-11 Charrat - Yverdon ; 30-11 Bienne II - Charrat ; 8-12 St-Imier - Charrat ; 15-12 Charrat - Moutier ; 23-12 Le Locle - Charrat ; 28-12 Charrat - Le Pont.

2me tour : 5-1 Genève/Servette II - Charrat ; 10-1 Yverdon - Charrat ; 18-1 Charrat - Bienne II ; 26-1 Charrat - St-Imier ; 2-2 Moutier - Charrat ; 8-2 Charrat - Le Locle ; 16-2 Le Pont-Charrat.

Ligue Nationale A

ZURICH - GRANGES 2-1
 Stade du Letzigrund. Spectateurs : 8.000. Arbitre : M. Szabo de Berne. Zurich joue sans Kuhn et Stürmer et Granges sans Mauron. A la 45e Waelti de Granges est remplacé par Schneider II.
 Buts : 45e Frey 1-0 ; 58e Schneider I 1-1 ; 70e Martinelli 2-1.

BALE - CHIASSO 2-2
 Stade du Landhof. Spectateurs : 6.800. Arbitre : M. Guinard de Getterens. Bâle se présente sans Forlezza, Gatti, Pfirter et Simonet.
 Buts : 3e Bergna 0-1 ; 43e Hofer 1-1 ; 47e Bergna 1-2 ; 86e Hofer 2-2.

CHAUX-DE-FONDS - SCHAFFHOUSE 3-2
 Stade de la Charrière. Spectateurs : 3.000. Arbitre : M. Huber de Thoune. Schaffhouse joue sans Kumbofer et Flury et Chaux-de-Fonds sans Bertschi et Matter.
 Buts : 21e Skiba 1-0 ; 63e Brosard 2-0 ; 68e Wiehler 2-1 ; 79e Skiba 3-1 ; 82e Wiehler 3-2.

YOUNG-BOYS - GRASSHOPPERS 2-0
 Stade du Wankdorf. Spectateurs : 17.000. Arbitre : M. Bucheli de Lucerne. Meier et Oliveira ne jouent pas aux «Y-B». Grasshoppers se passe des services de Janser, Czibor et Winterhofen.
 Buts : 2e Daina - 40e Fuellemann.

BIENNE - CANTONAL 1-3
 Stade de la Gurzelen. Spectateurs : 4.200. Arbitre : M. Mellet de Lausanne. Glisovic est aligné au Cantonal alors que Bienne joue sans Staebule.
 Buts : 3e Perroud 0-1 ; 12e Graf 1-1 ; 26e Keller (pénalty) 1-2 ; 81e Keller 1-3.

SERVETTE - LAUSANNE 4-0
 Stade des Charmilles. Spectateurs : 20.000. Arbitre : M. Geoppel de Zurich. Servette joue sans Vollenanthen et Makay. Lausanne fait juer Frigerio mais se passe des services d'Hosp et d'Eschmann.
 Buts : 17me Desbiolles - 56me Schaller - 59e Heuri - 63e Desbiolles.

Ligue Nationale B

YOUNG FELLOWS - THOUNE 2-0
 Terrain du Letzigrund. Spectateurs : 8.000. Arbitre : M. Stettler de Feuerthalen. «YF» se présente sans Schmid et Thoune sans Oehler remplacé par Luethi II.
 Buts : 62e Piubel - 79e Hoessli.

SOLEURE - BELLINZONE 5-0
 Stadion. Spectateurs : 3.800. Arbitre : M. Coutaz de Genève. Bellinzone joue sans Rossini, Pellanda I et Castelli : Soleure n'aligne pas Krestan. A la 87e Sommer de Soleure, blessé, quitte le terrain.
 Buts : 50e Moser - 58e Moser - 60e Jeanneret - 71e Walder - 78e Raboud I.

VEVEY - URANIA 4-3
 Stade de Coppel. Spectateurs : 1.800. Arbitre : M. Despland d'Yverdon.
 Buts : 14e Dvornik 1-0 ; 36e Dvornik 2-0 ; 37e Stutz 2-1 ; 47e Cavely 3-1 ; 57e Morand 3-2 ; 60e Dvornik 4-2 ; 63e Stutz 4-3.

MOUTIER - BRUHEL 1-1
 Stade des Chalières. Spectateurs : 1.400. Arbitre : M. Pecorini de Genève.
 Buts : 1ère Ganstenbein 0-1 ; 26e Gobat 1-1.

WINTERTHOUR - AARAU 2-2
 Terrain de la Schützenwiese. Spectateurs : 3.800. Arbitre : M. Keller de Bâle. Winterthour joue sans Marcolin et Lehr. Aarau n'aligne pas Baeni II et Lehnherr. A la 43e Fuchs d'Aarau rate un pénalty.
 Buts : 18e Beck 0-1 ; 40e Rauh 1-1 ; 83e Gloor 1-2 ; 90e Kaspar 2-2.

PORRENTURY - ETOILE CAROUGE 1-1
 Stade du Tirage. Spectateurs : 2.800. Arbitre : M. Hardmeier de Thalwil.
 Buts : 8e Huegi 1-0 ; 56e Zufferey 1-1.

LUGANO - BERNE 2-0
 Cornaredo. Spectateurs : 3.500. Arbitre M. Heymann de Bâle. Berne joue sans Stettler.
 Buts : 14e Zaro (pénalty) - 83e Simonetti.

FOOTBALL

Championnat d'Italie

Atalanta - Roma, 1-0; Bari-Modena 0-0 ; Bologne-Fiorentina 2-0 ; Internazionale - Mantova 2-0 ; Lazio - Genoa 1-0 ; Messina - Spal 0-0 ; Catania - Lanerossi 0-1 ; Torino - AC Milan 0-0 ; Juventus - Sampdoria 2-0.
 Classement : 1. Bologne, Juventus, Lazio, 6 pts ; 4. Fiorentina, Lanerossi, 5 pts.

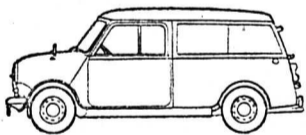


...il y a
encore une place
pour moi!

Toute la famille est déjà installée, les bagages chargés et moi j'y serai encore tout à mon aise sans gêner personne! L'AUSTIN 850 Countryman possède une habitabilité bien supérieure à ce que l'on peut imaginer en l'admirant de l'extérieur. Pendant la semaine elle est appréciée en ville pour le travail ou les emplettes car elle

est si facile à garer. Le dimanche toute la famille peut y prendre place pour l'excursion dominicale. Une fois la banquette arrière repliée, elle se transforme même en une réelle petite fourgonnette sans rien lui enlever de son élégance!

A 23



AUSTIN 850 COUNTRYMAN: Fr. 5990.-
AUSTIN 850 depuis Fr. 4970.-
AUSTIN EXPORT: Fr. 5350.-
AUSTIN SUPER DE LUXE: Fr. 5650.-
AUSTIN COOPER: Fr. 6890.-

Représentation générale pour la Suisse:
Emil FREY AG Motorfahrzeuge, Zürich
Distributeurs pour la Suisse romande:
CARTIN s.a. Lausanne et Genève



AUSTIN est un produit BMC, le plus grand complexe automobile britannique. * Plus de 150 agents et stations BMC en Suisse.

SIERRE: Tony BRANCA, Station AGIP, Route Cantonale. Agent général pour le Valais.

Sierre: Garage Bruttin, Noës. Sion: Garage de l'Aviation S.A. Martigny-Ville: Garage du Mauvoisin S.A. Brigue: Garage Saltina, M. Schwery. Bex: Garage Bellevue.

PIANOS

la maison spécialisée

SCHROETER RENE - SION

Avenue Tourbillon 31

neufs
occasions
échange
location
accordage

Tél. (027) 2 39 26

P 13812 S

Bureau technique de chauffage à Sion cherche pour le 1er novembre un

apprenti dessinateur

S'adresser à Mauron Michel - 4, Rue de Villa - SIERRE

Tél. (027) 5 08 73 P 13870 S

ON CHERCHE pour entrée immédiate ou date à convenir

jeune fille

pour faire la cuisine et remplacer pour le service du Tea-room. Nourrie, logée. Gain Fr. 450.-. Tea-Room du Casino, Sion. Tél. 2 15 69 P 13895 S

Nos magasins sont fermés le
lundi toute la journée...

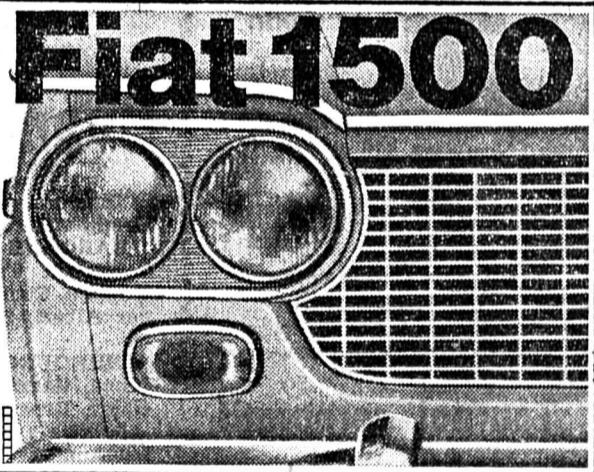
mais ATTENDEZ LE

MARDI

K

K UCHLER-PELLET
AUX GALERIES DU MIDI - SION

P 61 S



FIAT 1500
PUISSANTE... SÛRE... ÉLÉGANTE...
8/80 CV, 150 KM/H, FREINS À DISQUES,
5 PLACES, 4 PORTES, ÉQUIPEMENT DE
LUXE, FR. 8.975.- (AVEC MOTEUR 1300,
7/72 CV, 140 KM/H, FR. 8.650.-).

FIAT UN NOM SÛR:
1 ANNÉE DE GARANTIE

Garage A. Galla, Monthey

Bruchez & Matter, Garage City, Route du Simplon, Martigny-Ville

Garage du Rhône, M. Gagliardi, Sion

Garage 13 Etoiles, Hervé de Chastonay, Sierre

Pendant le Comptoir
GRAND MARCHÉ

D'OCCASIONS

sélectionnées - garanties

MARTIGNY - VILLE
Station AGIP

OPEL RECORD 1962

FORD TAUNUS 17 M, 1961
P 384 S

VW 1200, 1961

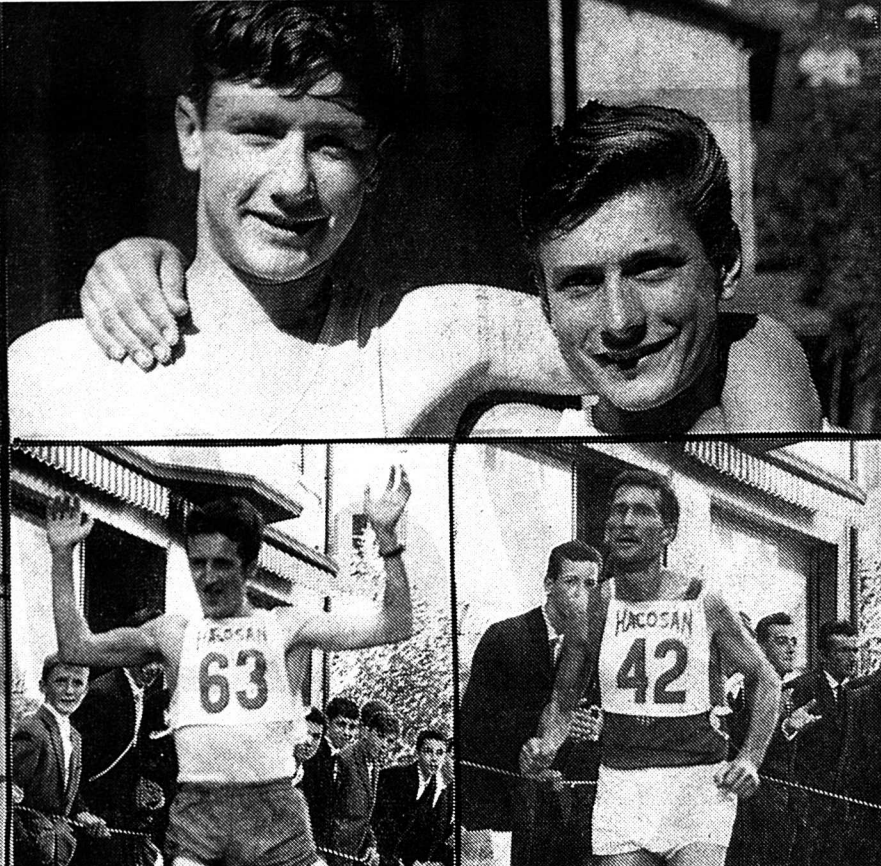
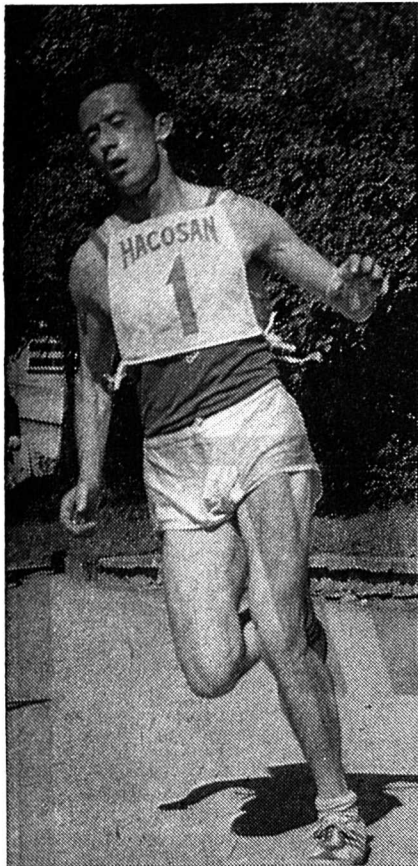
DKW 1000, 1959

PEUGEOT 404, 1961

SIMCA Monthléry, 1961

Route du Simplon - Tél. 6 06 99

Jeannotat remporte le Tour de Sierre



La galerie des portraits des vainqueurs des différentes catégories du Tour de Sierre. A gauche, le grand vainqueur Yves Jeannotat (cat. A). En haute, à droite, le vainqueur des minimes Richard Robyr et Amédée Rey, vainqueur des écoliers. En-dessous, le No 63, Jean-Paul Mayoraz, d'Hérémence, gagne chez les juniors, alors que le No 42 Widmer, du Stade Lausanne, gagne chez les vétérans et licenciés B.

Dans la matinée de dimanche, par un temps splendide, s'est déroulé le 4e Tour pédestre de la Ville de Sierre. Ce Tour remporta un immense succès : les coureurs de toutes catégories, d'une part, furent nombreux à prendre le départ, d'autre part, une foule de spectateurs s'était amassée sur la ligne d'arrivée et tout au long du parcours.

A 10 h. 30, la première catégorie, comprenant les minimes et les écoliers, prenait le départ. Durant tout le long du parcours, le jeune Vuistiner garda la tête du peloton mais, au sprint final, il fut rejoint par Robyr R. qui l'emporta de justesse. Ce dernier couvrit la distance en un temps de 4' 46".

Après les petits, les cadets partirent à leur tour, ces derniers ne devaient accomplir aussi qu'un seul tour. Le jeune J.-L. Sierro, d'Hérémence, l'emporta sur les derniers mètres devant Wenger et Mayoraz.

1. Sierro J.-Luc, Hérémence, 4' 49" 2 ; 2. Wenger A., Baldschider, 4' 51" 1 ; 3. Mayoraz A., Hérémence, 5' 06" 5 ; 4. Balestraz E., Grône, 5' 17" 5.

Après les cadets, les juniors prennent le départ. Mayoraz J.-P., vainqueur dans la même catégorie l'an dernier, ne trompa pas les pronostics. Durant les deux tours du parcours, il garda la tête, talonné de près par Balma J.-P. et Wissen.

1. Mayoraz J.-C., Hérémence, 10' 01" 2 ; 2. Balmaz J.-P., Le Gbluox, 10' 06" 2 ; 3. Wissen, Agarn, 10' 07" 2 ; 4. Pralong M., Hérémence, 10' 35" 8.

Après les juniors, la catégorie B., groupant aussi les débutants et les vétérans, prend le départ. Dans cette catégorie, les coureurs devaient accomplir cinq fois le parcours et Widmer, Stade-Lausanne, l'emporta devant Eracle et Belli.

1. Wydmer, Stade-Lausanne, 25' 10" ; 2. Eracle Pierre, UGS, 25' 24" ; 3. Belli, Genève, 26' 1" ; 4. Bonvin Luc, Sierre, 26' 20" ; 5. Coquoz Maurice, St-Maurice, 26' 23" ; 6. Camezza René, Sierre, 26' 47".

TENNIS DE TABLE

Défaite montheysanne

Pour son premier match du championnat 63-64, Monthey III était privé de Delaurens blessé et alignait Maurice Puipe, Jean Emery et Pierre Carraux (un membre fondateur du club dont c'était le retour à la compétition après dix ans d'interruption), s'est déplacé à Bulle où il a été battu par 6 à 3.

Les Gruyériens, qui possèdent une équipe très forte et surtout homogène, ont fait grosse impression et semblent être les favoris numéro un du groupe de deuxième ligue où jouent deux équipes montheysannes ainsi que Martigny I. Jeclau.

APRES-MIDI A RENENS

Belle course de Baumgartner

Voici les résultats de l'omnium international de Renens, disputé en 3 manches, éliminatoire, contre la montre, et individuelle :

1. Juerg Boller (Genève), 89 p. (1er à l'éliminatoire, 1er contre la montre, 2me à l'individuelle) ; 2. Hans Heinemann (Zurich), 86 p. (2-2-3) ; 3. Kurt Baumgartner (Sierre), 4-4-3 ; 4. Carlo Bennacchio (Martigny), 79 p. ; 5. René Binggeli (Genève), 77 p. ; 6. Louis Genoud (Martigny), 75 p. ; 7. Vincenzo Lorenzi (Genève), 71 p. ; 8. S. Heimann (Lutry), 71 p.

JEANNOTAT S'IMPOSE

Après cette catégorie, restait celle des A, qui devait parcourir 7 tours. D'emblée, le grand favori, vainqueur des deux précédents tours pédestres, Yves Jeannotat, prit la tête et consolida sa position durant tout le long du parcours. Derrière lui, Chionini et Hischier René, tentaient en vain de le suivre.

1. Yves Jeannotat, Stade Lausanne, 34' 07" 4 ; 2. Chionini, 34' 54" 3 ; 3. René Hischier, Sierre, 35' 00" 2 ; 4. Morard Alain, Ayent, 37' 00" 4 ; 5. Gubler Hermann, Plainpalais, 37' 10" 6. Bonvin Paul, Sierre, 38' 14" ; 7. Hischier Georges, Sierre, 38' 25".

Ce tour pédestre fut une réussite malgré l'absence des coureurs français du Club Athlétique St-Claude. Jeannotat à nouveau remporta ce tour pour la 3me fois, ce coureur est d'une grande classe et les 7 tours durant il conserva le même rythme.

Dans la même catégorie, Alain Morard, qui dimanche dernier se fit remarquer à Lausanne, termina 4me. Chez les juniors, Mayoraz l'emporta, quant à Gobelet, malgré une récente opération, il ne voulut pas forcer vu sa condition physique. Il faut remercier le Club Athlétique Sierrois, les dirigeants, le personnel, qui a contribué à la bonne marche et à la parfaite organisation de ce 4me tour pédestre. Emery.

A Baumgartner la dernière course de côte valaisanne de la saison : Sion-Nendaz

Vingt coureurs (9 juniors et 11 amateurs) prirent part hier en matinée à la dernière course de côte de notre canton. Cette course, réservée aux cyclistes valaisans et comptant comme épreuve finale du Grand Prix Manzioli, a confirmé la suprématie du champion suisse Kurt Baumgartner qui n'a eu aucune peine à s'imposer. La facilité du succès de Baumgartner fut certes dû à sa classe mais également à l'handicap dérisoire accordé aux juniors. En effet nos jeunes coureurs ne bénéficièrent que d'une minute sur un parcours de 18 km. 600 de montée, ce qui est absolument insuffisant si l'on tient compte que durant toute la saison sur des distances moins grandes, nos juniors sont presque toujours au bénéfice d'une faveur de deux minutes. Cette dernière épreuve a connu un fort intéressant succès mais il a malheureusement fait constater une fois de plus le grand vide qui existait derrière nos trois chefs de file : Baumgartner et Genoud chez les amateurs et le

jeune Charly Mathieu en catégorie juniors.

Si au terme de cette saison valaisanne l'on procède à une petite analyse on est tout de même forcé de reconnaître que ce qui manque le plus à nos jeunes coureurs, c'est incontestablement des conseillers techniques de valeur pouvant empêcher les erreurs initiales dans une carrière de coureur cycliste. Nos coureurs pour la plupart possèdent le « feu sacré », la volonté et le courage mais manquent totalement de conseils techniques (vélo adapté à leur stature, position, braquet à adopter, etc.).

Comme à l'ordinaire le Cyclophile Séduois, chargé de l'organisation de cette épreuve, a très bien fait les choses et l'on ne peut que souhaiter que cette formule se renouvelle l'année prochaine.

LE FILM D'UNE COURSE SANS HISTOIRE

Avec une minute d'avance les 8 juniors (Ch. et G. Mathieu, Luyet, Dubuis, Michelloud, Jordan, Debons et Mermoud) ainsi que le cadet Perruchoud prenaient le départ à l'usine de Chandoline à 10 h. 40 environ.

Derrière les 3 amateurs A (Baumgartner, Genoud et H. Viaccoz) et les 8 amateurs B (Salzgeber, Rey, Debons G., Perraudin, Alter, Viaccoz J.-J., Glassey et Fournier) donnèrent immédiatement la chasse. Pour être plus exact c'est Baumgartner et Genoud qui dès le départ mirent le feu aux poudres. Seul Hervé Viaccoz leur résista dans le premier kilomètre. L'allure de Baumgartner fut tellement soutenue qu'après avoir absorbé les juniors Mermoud, Debons, Jordan, Michelloud et le cadet Perruchoud, il

se trouva immédiatement derrière G. Mathieu, Luyet, Dubuis et Ch. Mathieu qui formaient le groupe de tête, au passage de Turin.

JONCTION ET DUEL CH. MATHIEU - BAUMGARTNER

Chez les Juniors Ch. Mathieu finit par lâcher tous ses camarades et seul essaya de résister à Baumgartner. Cependant, malgré tous les efforts de Mathieu, le champion suisse, qui depuis un moment l'avait en point de mire, réussit à le rejoindre après 6 km. de montée, soit dans les rochers de Baar.

Charly Mathieu s'accrocha avec un beau diable. A Brignon nous avons effectué un premier contrôle. Baumgartner et Mathieu passaient ensemble. A 40" venait Genoud, à 45" Luyet, à 1'25" Dubuis, à 1'50" Rey et Salzgeber, à 2'15" Perruchud et à 2'45" Michelloud.

A Beuson Baumgartner passait avec une avance de 10" sur Ch. Mathieu et avec une minute sur Genoud. Ces positions allaient subir encore de petites modifications puisque sur le plat entre Beuson et Basse-Nendaz, le junior Mathieu parvenait à revenir sur Baumgartner.

Mais cependant, dès la sortie de Basse-Nendaz, Mathieu ne pouvait rien faire contre le démarrage de Baumgartner qui s'envolait vers la victoire certaine à plus de 5 km. de l'arrivée.

Charly Mathieu en définitive et pour avoir trop essayé de résister à Baumgartner, perdit également la seconde place au profit d'un Genoud qui termina en force. JM

Classement officiel de Sion-Nendaz

1. (A) Baumgartner Kurt, Sion, 38' 50, les 18 km. 600 à la moyenne de 28 km. 736 ; 2. (A) Genoud Louis, Martigny, 41' 10, à 2' 20 ; 3. (J) Mathieu Charles, Sion, 41' 48, à 2' 58 ; 4. (J) Luyet Marcel, Sion, 42' 40, à 3' 50 ; 5. (B) Salzgeber Roland, Sion, 42' 50, à 4' ; 6. (B) Rey Edmond, Sierre, 42' 52, à 4' 02 ; 7. Dubuis Maurice, Sion, 44' 56, à 6' 06 ; 8. (B) Debons Georges, Sion, 45' 31, à 6' 41 ;

Classement général final

4 épreuves (montre - en ligne - circuit - côte).

1. Baumgartner Kurt, Sion pt. 100
2. Viaccoz Hervé, Sierre 86
3. Mathieu Charles, Sion 81
4. Luyet Marcel, Sion 81
5. Michelloud Dominique, Sion 77
6. Rey Edmond, Sierre 76
7. Mathieu Gilbert, Sion 74
8. Debons Georges, Sion 67
9. Viaccoz Jean-Jacques, Sierre 65
10. Salzgeber Roland, Sion 64

Ce que vous cherchez peut-être

HOCKEY SUR TERRE

Victoire suisse

En rencontre internationale, la Suisse était opposée à l'Autriche. Nos représentants se sont imposés par le score de 2-0.

MOTOCYCLISME

Camathias gagne

Florian Camathias a remporté une nouvelle victoire en enlevant l'épreuve pour side-cars de Mallory-Park Park (GB) en 15' 23" 6 (moyenne 127,020 km.-h.) devant Chris Vincent (GB), également sur BMW 15' 24" 2, Pip Harris (GB) sur BMW, 15' 32" 6 et le champion du monde Max Deubel (Al) sur BMW, 15' 40" 8.

MARCHE

Championnat suisse des 75 km

Le marcheur Galderari, de Lugano, a remporté le championnat suisse des 75 km devant Godel de Zurich et Vallotton de Lausanne.

Voici les résultats : 1. Galderari, Lugano, les 75 km en 7 h. 18 ; 2. Godel, Zurich, 7 h. 37 12 ; 3. Vallotton, Lausanne, 7 h. 53 50.

CYCLISME

Victoire de Francis Blanc

Le Grand Prix Piguet, ouvert aux amateurs, indépendants et professionnels, a vu la victoire de Francis Blanc de Genève devant Perrot, Lorenzi, Fatton et Ruegg.

Beau succès du Brevet suisse de marche

Disputé pour la seconde fois et organisé par les responsables de l'IP en collaboration avec le Stade Lausanne, section de marche, le Brevet suisse de marche a obtenu un succès complet.

Le parcours comportait une boucle de 1250 mètres au profil très varié, boucle qui avait été soigneusement préparé par les organisateurs et qui enchantait tous les concurrents. Plus de 50 marcheurs pour une seconde — ce n'est pas mal — répondirent à l'appel, répartis dans les diverses catégories.

Nos remerciements aux organisateurs et responsables pour leur riche idée qui ne fait qu'agrandir nos jeunes pour un sport purement amateur et sain. Concurrents et spectateurs furent enchantés, c'est tout dire.

Voici le palmarès de cette journée sportive :

CAT. I.P., 15 km. en 2 h. 15 : Puipe Roland, Lambille Jean-Claude, Saint-Maurice ; Oreiller Joseph, Michaud Gaston, Blanc Hervé, Mariétan Hubert, Massongex ; Schaller Fritz, Monnay Marco, Rimet Gérard, Barman Aloïs, St-Maurice ; Progin Philippe, Lavey-Village ; Coutaz Roland, Coutaz Jean-Claude, Abbet Jean-Claude, Delalay Raymond, Mauson Pascal, St-Maurice.

CAT. DAMES (5 km. en 50 min.) : Michèle Micotti, Simone Barman, St-Maurice.

CAT. 40 ANS ET PLUS (10 km. en

1 h. 20) : Troger Théo, Les Evouettes ; De Calvez Joseph, Martigny.

CAT. 15 A 19 ANS (10 km. en 1 h. 10) : Barben Gaston, Sappey ; Barben Eric, Sappey.

CAT. 20 A 39 ANS (15 km. en 2 h. 10) : Berthoud Marcel, SFG St-Maurice ; Abbet Michel St-Maurice ; Dorsaz Jean-Michel, St-Maurice ; Bruchez Gérard, St-Maurice ; Guglielmina Charly, St-Maurice ; Elsener Alfred, St-Maurice.

CAT. I.P. (15 km. en 2 h. 30) : Loutan Robert, Massongex ; Eggs Gilbert, Bochatay Jacques, Imesch Alain, St-Maurice.

CAT. ECOLIERS (5 km. en 50 minutes) : Monnay Alain, Grob Lucien, Emery Marcel, Berno Christian, Zenda André, Fouquet Nicole, St-Maurice ; Dubois Bernard, Epinassey ; Dubois Jean, Epinassey ; Coquoz Philippe, Coquoz Daniel, Mottet Patrice, Mottet Tristan, Saillen Jean-Daniel, Pancharud Guy, Richard Pierre-André, Defer Gilbert, Micotti Pierre-Albert, Micotti Jean-Jacques, Richard Jean-Paul, St-Maurice.

BILLARD

Les Séduois n'ont pas eu de chance

Le tour éliminatoire occidental, cadre IV, a réuni 6 joueurs au café de la Clarté, à Sion. A la suite de ce tournoi, deux seulement ont été sélectionnés, pour la finale suisse à Bienne : Junod Willy et Lobsiger Roger, de La Chaux-de-Fonds, alors que nos représentants, au nombre de 3 sur 6 ont manqué de justesse leur sélection pour la finale. Il s'agit de MM. Perraudin René, Bortis Antoine et Lovey André, qui méritent toutes nos félicitations pour leur bonne tenue jusqu'à ce jour.

Peut-être que la chance leur sourira l'année prochaine ? C'est ce que nous leur souhaitons.

P.G.

HOCKEY SUR GLACE

On sélectionne les cadres de l'équipe suisse

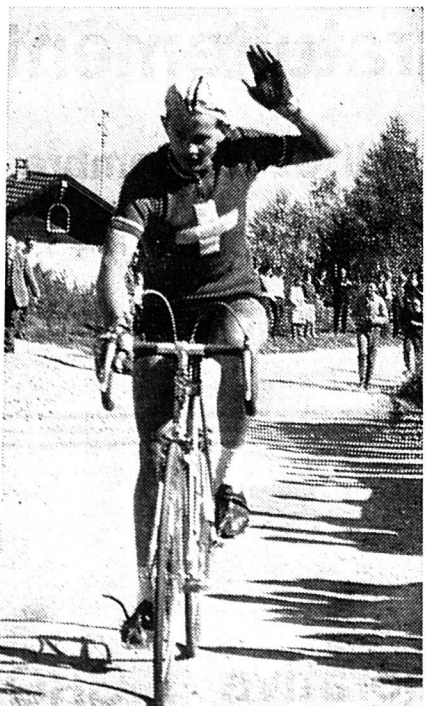
Les cadres de l'équipe nationale, 40 hockeyeurs en tout, ont commencé leur premier entraînement sur glace, à Davos, sous la direction du coach national Hervé Lalonde et de Friedli Mayer (Liestal), président de la commission technique. L'entraîneur du Genève/Servette, le Tchèque Bohuslav Rejda, assiste Lalonde dans sa tâche.

Voici les joueurs qui ont répondu à la convocation :

Ambri-Piotta : Tenconi. — SC Berne : W. Kuenzi, M. Mueller, Stammbach, R. Schmidt. — Davos : Bassani, Jenny, Flury. — Fribourg : Schaller. — La Chaux-de-Fonds : Squaldo, Reinhard, Turler. — Genève/Servette : Clerc, Mueller, Tondelli, Kast, Joris, Henry. — Klotten : Grimm, P. H. et U. Luethi. — Langnau : O. Wittwer, Lehmann. — Lausanne : Berry. — Young Sprinters : J. Sprecher. — Sierre : Henzen. — Villars : A. Piller, A. Berra, R. Berra, Wirz, Luisier. — Viège : Furrer, Pfammatter, Salzmann, H. Truffer. — SC Zurich : Peter, Wespil, Parolini, Hagenbucher.

Les joueurs suivants se sont excusés : S. Celio (Ambri), Neuhaus (Fribourg), Briffod (Genève/Servette) ; O. Truffer (Viège), pour raisons professionnelles, Kiener, M. Ruegg (Berne), Weber (Grasshoppers) pour service militaire, Diethelm (Berne), Duby (Lausanne) pour raison diverses, Rigolet (Villars), a définitivement renoncé à être sélectionné dans l'équipe nationale pour raisons professionnelles.

Le programme journalier des hockeyeurs comprend deux fois une heure d'entraînement sur la glace, le matin et l'après-midi, une heure de mise en condition, sauna, film et golf entre autres.



A Haute-Nendaz, Kurt Baumgartner remporte une belle victoire et salue les sportifs venus l'acclamer et le féter. (Photo Schmid)



Le LAIT

à

MIGROS

Nous avons enfin la satisfaction d'offrir à notre clientèle du lait pasteurisé en berlingot de

1 litre et 1/2 litre

**Dès MARDI
1^{er} octobre 1963**

en vente dans nos magasins de:

Monthey	Rue du Coppet
Martigny	Avenue de la Gare
Sion	Place du Midi
Sierre	Rue du Château
Viège	Route cantonale
Brigue	Belalpstrasse 1

Pour fêter
cet événement, chaque
client recevra

gratuitement

lundi 30 septembre

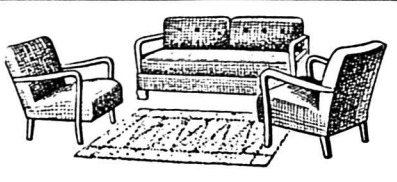
1 berlingot de 1/4 l.
de lait pasteurisé.

Société coopérative MIGROS VALAIS

IMPORTANT BUREAU de Suisse Romande cherche un ingénieur civil diplômé comme adjoint du chef. Est offert : Place indépendante pour l'étude de barrages, tunnels et autres ouvrages du génie civil. Situation intéressante avec caisse de retraite et de prévoyance. Semaine de 5 jours. Est demandé : Quelques années de pratique, capable de travailler d'une façon absolument indépendante et de traiter avec les autorités et les maîtres d'ouvrages. Les offres accompagnées d'un curriculum vitae, certificats et références sont à adresser sous chiffre P 689 S à Publicitas S.A., Sion (Valais).

ON CHERCHE pour Sion, dans ménage soigné avec enfants employée de maison sachant cuisiner. Entrée: date à convenir. Ecrire sous chiffre P 13861 S à Publicitas Sion. A VENDRE, pour cause double emploi voiture Prefect moteur révisé. Prix Fr. 500.— Tél. (027) 2 16 37 P 13876 S

Hôtel Dent du Midi St-Maurice cherche BONNE SOMMELIERE Se présenter s.v.p. P 13716 S ON CHERCHE à louer à Sion garage aux environs de l'av. de la Gare. S'adresser au tél. (027) 5 08 73. P 13870 S ON CHERCHE une SOMMELIERE-remplacante pour 1 jour par semaine et 1 dimanche par mois. Café de la Glacière - Sion Tél. (027) 2 15 33 P 13877 S



L'ensemble Fr. 390.— Couch seul Fr. 220.— Grand choix de tissus KURTH Tél. (021) 24 66 66 Av. de Morges 9 - Lausanne P 616 L

Directeur de musique libre 2 soirs par semaine. Ecrire sous chiffre P 13741 S à Publicitas, Sion. Pour travaux en plaine de longue durée on engage

mineurs manoeuvres charpentiers maçons Salaires au-dessus de la moyenne. S'adr. à Entreprise Evéquo & Cie, Pont-de-la-Morge. Tél. (027) 4 16 77 P 659 S

ON CHERCHE jeune fille comme débutante vendeuse ou apprentie. Bonne formation scolaire exigée. Faire offres par écrit avec curriculum vitae à la Papeterie Photo, Schmid, Sion. P 13689 S

A VENDRE magnifique chalet aux Collons s/Vex. Grand living entièrement boisé en arolle, cheminée rustique, coin à manger, cinq chambres à coucher, cuisine moderne avec frigo réfrig. douche, cave et galetas, chauffage central au mazout, citerne de 3000 litres. Prix avec mobilier complet y compris lustrerie, rideaux, etc., Fr. 105 000.— Agence Immobilière Robert Sprenger, 10, rue de la Dent Blanche, Sion. Tél. (027) 2 41 21. P 863 S

SAUCISSES MI-PORC 100 gr. - la pièce 30 ct. 30 pces 25 ct., 100 pces 20 ct. SAUCISSON SEC la pièce 1.50 - 10 pièces 1.30 Envoi partout contre remb. Boucherie O. MUDRY - Martigny Tél. (026) 6 10 73

A VENDRE petite voiture modèle 61 - Etat de neuf. Tél. (027) 2 51 21 (heures des repas) P 13869 S ON CHERCHE 1 fille d'office Tél. (027) 2 10 94 P 13867 S

A VETROZ A VENDRE Appartement de 4 pièces, tout confort avec place. Pour tous renseignements, écrire s. chiffre P 13853 S à Publicitas Sion. ON CHERCHE à louer à Sion pour début décembre Appartement de 2 pièces. De préférence aux alentours de la gare. Ecrire sous chiffre P 13828 S à Publicitas Sion.

Défilé et reddition du Rgt. inf. mont. 6

(Suite de la première page) ne doit pas nous faire oublier que la configuration de notre territoire reste pour nous un atout majeur que l'on ne saurait sous-estimer. Je tiens à relever le sérieux apporté à la préparation du travail et la conscience avec laquelle, à tous les échelons, il fut exécuté. Avec discipline et entrain, vous avez accepté les multiples servitudes de la vie militaire. donne en vous souhaitant un bon retour dans vos foyers». La troupe fut commandée au fixe, puis la fanfare joua « Aux drapeaux » et les étendards des bataillons passèrent devant le front pour être conduits ensuite par la compagnie d'honneur des gren. 6 du cap. Reichenbach au Palais du Gouvernement. Par cette cérémonie prenait fin le cours de répétition de 1963.



A l'entrée de la rue de Conthey, les autorités civiles et militaires attendent le passage du défilé. On reconnaît, de g. à dr., sur la Land-Rover, le colonel div. Roch de Diesbach et le colonel de Kalbermatten, cdt. du Rgt. 6, ensuite le colonel brigadier Guy de Weck, le préfet d'Allèves, le colonel Studer, l'ancien colonel cdt. du Rgt. 6 Maurice Zermatten et le colonel Duval. (Photo Schmid)

Vous avez, au plus près de votre conscience, accompli votre devoir de soldat. A travers les changements superficiels de la réorganisation et de l'évolution des armes, ce devoir reste total. Il nous impose à rester prêts à servir parce que nous voulons vivre comme des citoyens libres sur notre terre. Dieu aidant, notre pays est resté dans la paix au milieu des tourmentes qui l'environnaient parce qu'il a consenti à l'effort d'être prêt à se défendre, conscient de son droit de légitime défense. Gardons une claire conscience de notre mission: défendre notre pays contre toute ingérence étrangère, demeurer des hommes libres dans un pays décidé à disposer de lui-même de son destin. Voilà votre consigne, je vous la

CHANGEMENTS ET MUTATIONS Quittent le régiment à la fin de l'année : Le major-médecin Charles - Henri Galletti, médecin du régiment, qui va prendre le commandement du Groupe sanitaire mont. 10 (ce sera la première fois qu'un Valaisan commandera ce groupe). Il remplacera le major-médecin Moginier. Le cap. adjudant du régiment Jean-Paul Zuber passe à l'EM de l'Armée comme officier d'ordonnance. Il fut un excellent adjudant qui connaissait son affaire. Un militaire rompu aux difficultés du rôle important d'adjudant de régiment. Il est remplacé par le Lt. Zeller. Le cap. André Clausen, adjoint au Cdt. du bat. II passe en Landwehr et prend le commandement d'un bataillon. Le cap. Marc Zufferey passe également en Landwehr. La cp. III-11 qu'il commandait sera reprise par le plit. Bruno Bagnoud. Le cap. Oscar Gauye, cdt. de la IV-11 devient adjoint au cdt. du Bat. fus. mont. 11. Il est remplacé par le plit. Bruno Allet. La cp. EM 9 est attribuée au plit. Marcel Pralong. Le Lt. QM Michel Couturier devient QM du Bat. 12. f.-g. g.



Madame, LANCOME vous invite à venir consulter sa technicienne de Beauté, les mardi 1er et mercredi 2 octobre à la Parfumerie JULES CORTHEY Av. de la Gare, Martigny-Ville - Tél. (026) 6 16 40 P 13733 S

Appartements à vendre à 4 km. de Martigny 3 APPARTEMENTS 4 pièces, caves, galetas, confort. Prix par appartement Fr. 49 000.— Situation 1er ordre. Ecrire sous chiffre P 234 S à Publicitas Sion.

Kidnappé

Traduction et adaptation de Jacques Marcireau

ROBERT-LOUIS STEVENSON

34 Alain voulait lui communiquer un message oral pour James; mais le fermier ne voulut pas en entendre parler. — Je l'oublierai, dit-il de sa voix percante. Ou bien il fallait lui donner une lettre, ou bien il s'en lavait les mains. Je pensais qu'Alain serait dans l'embarras, car nous n'avions rien pour écrire dans ce désert. Mais c'était un homme de plus de ressources que je ne le pensais. Il parcourut le bois jusqu'à ce qu'il trouvât une plume de pigeon qu'il tailla en guise de plume; il fit une sorte d'encre avec de la poudre qu'il tira d'une corne et mélangea avec l'eau du ruisseau; et, déchirant un coin de sa commission militaire du roi de France, qu'il portait dans sa poche comme un talisman pour se garder du gibet, il s'assit et rédigea ce qui suit : champ. Il y avait trois jours qu'il était venu. Dans la soirée du troisième, aux environs de cinq heures, nous entendimes un coup de sifflet dans le bois, auquel Alain répondit, et le fermier apparut remontant le ruisseau, cherchant du regard à droite et à gauche. Il semblait moins maussade que la fois précédente; snas doute était-il très heureux d'avoir mené à bon terme une si dangereuse mission. Il nous donna des nouvelles. La situation n'était plus tenable en Appin. Des dépôts d'armes avaient été découverts et le pauvre peuple subissait des persécutions quotidiennes. James de Glens et quelques-uns de ses serviteurs avaient été jetés en prison à fort William, sous forte suspicion de complicité, et une récompense de cent livres était offerte à qui nous ferait prendre. La situation était aussi mauvaise que possible. Le petit message que le fermier nous apportait de la part de Mme Stuart était empreint d'une tristesse infinie. Elle suppliait Alain de ne pas se laisser prendre, et lui assurait que s'il tombait entre les mains des soldats, on pouvait les considérer tous

deux, James et lui, comme des hommes morts. L'argent qu'elle envoyait était tout ce qu'elle avait pu mendier et emprunter, et elle pria le ciel que nous en ayons assez. Enfin, elle nous joignait une feuille dans laquelle notre signalement était donné. Nous jetâmes les yeux sur ce papier avec une grande curiosité et non sans un petit frisson. Alain était peint comme un petit homme d'allure dégagée, âgé d'environ trente-cinq ans, au visage marqué de petite vérole, coiffé d'un chapeau à plumes, revêtu d'un uniforme français bleu avec des boutons d'argent, dont les galons étaient en grande partie ternis, d'un gilet rouge et d'un pantalon de tissu noir et rude. Et moi, j'étais présenté comme un grand et fort garçon, d'environ dix-huit ans, avec une vieille veste bleu en lambeaux, un vieux bonnet écossais, un long gilet d'intérieur, une culotte bleue, jambes nues, souliers bas d'où sortaient mes orteils, parlant comme les habitants des Basses-Terres, et encore imberbe. Il plut assez à Alain de voir son signalement si drôlement rapporté, et lorsqu'il en arriva au passage où il était question de ses galons ternis, il regarda ceux-ci avec une expression un peu mortifiée. Quant à moi, ce papier me faisait assez misérable figure, mais j'en étais heureux. Ayant changé de hardes, la description avait cessé d'être un danger. — Alain, dis-je, il faut que vous changiez de vêtements. — Non, sûrement pas, répondit-il. D'abord je n'en ai pas d'autres. Et de quoi aurais-je l'air si je retournais en France en bonnet? Cette réponse suscita en moi une

réflexion après coup: si je me sépara d'Alain et de ses vêtements trop voyants, je ne serais sûrement pas arrêté et je pourrais m'en aller ouvertement à mes occupations. Et ce n'était pas tout: à supposer que je sois arrêté quand je serais seul, il n'y avait pas grand chose contre moi, tandis que si j'étais pris en compagnie de l'assassin présumé, mon cas deviendrait grave; cependant, par égard pour Alain, je n'osais pas dire ce que j'avais dans la tête; mais cette pensée ne me quittait pas. Elle s'imposa à moi avec encore plus de force lorsque le fermier eut ouvert une bourse grise qui contenait 4 guinées en or et la plus grande partie d'une autre en petite monnaie. C'était, il est vrai, plus que je ne possédais. Mais il fallait qu'Alain, avec moins de cinq guinées, gagnât la lointaine France; et moi, avec moins de deux, je n'allais pas au-delà du Forth, de sorte que la société d'Alain ne représentait pas seulement un péril pour ma vie, mais aussi une charge pour ma bourse. Cependant, tel n'était pas l'avis de mon honnête compagnon. Il croyait qu'en m'accompagnant il me servait m'aider, me protégeait. — Ce n'est pas grand-chose, dit Alain, mettant la bourse dans sa poche, mais cela fait mon affaire. Et maintenant, John Breck, si tu veux bien me rendre mon bouton, ce gentleman et moi nous pourrions reprendre la route. Mais le fermier, après avoir cherché dans une bourse en peau qu'il portait à la mode des Hautes-Terres (pour le reste, il était vêtu comme les habitants des Basses Terres, avec un pan-

talon de marin), commença à rouler étrangement les yeux et à balbutier, montrant par là qu'il croyait avoir perdu le bouton. — Comment! s'écria Alain, tu aurais perdu ce bouton, qui me vient de mon père! Je vais te dire ce que je pense, John Breck: si jamais tu l'as perdu, c'est là le plus mauvais travail que tu aies fait de ta vie... Tandis qu'Alain parlait, il croisait ses mains sur ses genoux et regardait le fermier en souriant, mais avec dans les yeux cette lueur dansante qui portait malheur à ses ennemis. Peut-être le fermier était-il honnête; peut-être cherchait-il l'occasion d'un larcin. Toujours est-il que, se trouvant seul avec nous deux en ce lieu désert, il considéra l'honnêteté comme étant plus sûre. Enfin, tout à coup, il sembla trouver le bouton et le tendit à Alain. — Voilà une bonne chose pour l'honneur des Maccoll, dit Alain. Puis, se trouvant vers moi: — Voici mon bouton, je te le rends, je te remercie de t'en être séparé, vu qu'il est l'emblème de mon amitié pour toi. — Puis il fit les plus chauds adieux au fermier: — Tu as fait beaucoup pour moi, dit-il, tu as risqué ta peau dans cette aventure, et je te tiens à jamais pour un brave homme. Enfin le fermier prit le chemin du départ, et Alain et moi, ayant recouvré un peu de confiance avec un peu d'argent, nous nous attaquâmes ensemble à la préparation de notre fuite. (à suivre)

PHILDAR ★ SERVICE

vous offre

500 coloris en 40 qualités

à partir de Fr. 1.50 la pelote de 50 gr.

Quelques exemples :

LAINES SPORT Fr. 1.90 50 g.

PURE LAINE MERINO Fr. 2.40 50 g.

Dernières nouveautés de Paris :

NEBULEUSE Fr. 2.50 50 g.

KADISCHA - PHILDAR DRALON - LUCKY Fr. 2.90 50 g.

PHILDAR ★ SERVICE
Sion, rue de la Porte Neuve

Ofa 6 Z



Fiat 1500/1964

A TOUS POINTS DE VUE: UNE BONNE VOITURE. À L'INTÉRIEUR, À L'EXTÉRIEUR. PRENEZ DONC PLACE! MÊME SANS ROULER: QUEL PLAISIR! ET PUIS, CONDUISSEZ-LA. FIAT 1500: 8/80 CV, 150 KM/H, FREINS À DISQUE, 5 PLACES, ÉQUIPEMENT DE LUXE, FR. 8975.- (AVEC MOTEUR 1300, 7/72 CV, 140 KM/H, FR. 8650.-)

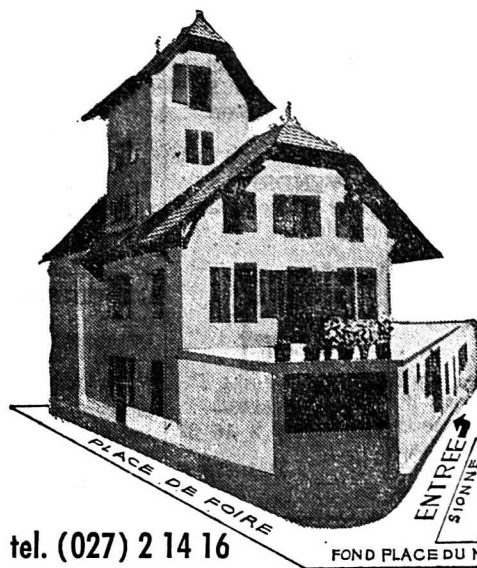
FIAT UN NOM SÛR

ESSAYEZ LA 1500/1964 CHEZ LES AGENTS FIAT

SION: Mario Gagliardi, Garage du Rhône — MONTHEY: Armand Galla — SIERRE: Alain Revaz, Garage des 13 Etoiles — ARDON: M. Albano Bérard — BRIGUE: O. Heldner, Garage Central — MARTIGNY-VILLE: Garage City, MM. Bruchez & Matter — ORSIERES: Garage L. Piatti — PONT-DE-LA-MORGE: M. Philippe Parvex — ST-GERMAIN/SAVIESE: Edmond Roten, Garage — SIERRE: Garage des 13 Etoiles, Hervé de Chastonay — VERBIER: Garage A. May — VISP: Garage Rex A. G. — VOUVRY: Garage Porte-de-Scex, W. Christen.
P 5846 X

A SION Centrale d'Occasions del Vallese DI MOBILI NUOVI E D'OCCASIONE

DITTA JULES RIELLE - PLACE DE FOIRE
RUE DES BAINS 6
IN FONDO ALLA PLACE DU MIDI, DOPO LA SIONNE



tel. (027) 2 14 16

- bei « comò »
- nuovi 121.—
- armadi a due porte
- nuovi 159.—
- Armadi a tre porte
- nuovi 270.—
- Divani con materasso
- nuovi 128.—
- Camere da letto
- 580.—
- Sale da pranzo
- 550.—
- Tappeti milieu
- nuovi 180 x 260 95.—
- Giriletto
- nuovi 76.—
- Scendiletto
- nuovi 11.—

PIUMINI NUOVI da fr. 30.—. Coiffeuses con specchio, nuovi fr. 164.—. Comodini fr. 69.—. Gei tavolini fr. 30.—. Letto da una piazza con rete metallica e alzatasta regolabile, fr. 130.—. Belle sedie nuove, fr. 19.35. Coperte a partire da fr. 15.—. Leppi doppi di ottima qualità con proteggi materasso e materasso, fr. 290.—. Contorni per divano da fr. 145.—. 20 divani d'occasione da fr. 90.— a fr. 120.— l'uno. Salotto, 3 pezzi, comprendenti 1 canapé e due poltrone fr. 195.—. Specchi per coiffeuses nuovi da fr. 17.—. Copri-letto, coperte per divani, coperte imbottite, sale a pranzo rustiche per chalets. Divani-letto d'occasione da liquidare. Numerosi divani, letti, poltrone.

NEL VOSTRO INTERESSE VISITATE LA NOSTRA ESPOSIZIONE TROVERETE TUTTO CIO' CHE DESIDERATE IN MOBILI NUOVI E D'OCCASIONE

Grands Magasins (casa madre) Halle aux meubles S.A. à Losanna

UNA DELLE PIU- GRANDI ESPOSIZIONI DELLA SVIZZERA
La più vecchia ditta del Vallese a Losanna

Direzione: Marshalls Fils — Tel. (021) 22 99 99

Esposizione 3000 mq. Rue des Terreaux 15

Troverete una delle più grandi scelte della Svizzera, più di 300 articoli di mobilio in qualsiasi genere. - Grandissime facilità - Invio franco domicilio in tutta la Svizzera. - Per acquisti superiori a fr. 500.—. Rimborso delle spese di viaggio o pieno benzina.
P 234 L



L'ombre d'un franc-tireur
de Sean O'Casey

SION: Théâtre
Mardi 1er octobre à 20 h. 30 Location: Bazar Revaz - tél. 2 15 52

RIDDES: Salle de l'Abeille
Jeudi 3 octobre à 20 h. 30 Location: A l'entrée, dès 20 h.

BASSE-NENDAZ:
Halle de gymnastique
Samedi 5 octobre à 20 h. 30 Location: A l'entrée, dès 20 h.

CHALAIS:
Halle de gymnastique
Dimanche 6 octobre à 20 h. 30 Location: Boulangerie Vironda à Chalais, tél. 5 13 66 — Boulangerie Perruchoud à Réchy - tél. 5 14 62

(sous le patronage de la Société de Développement)

SIERRE: Maison des Jeunes
Vendredi 11 octobre à 20 h. 30 Location: Librairie - Papeterie Amacker - tél. 5 13 32

Prix des places: Fr. 4.— (taxes comprises)

P 23 N

ON CHERCHE

jeune fille

pour ménage soigné à Olten. Gains à convenir. - Entrée 1er novembre 1963. Occasion d'apprendre la langue allemande.

H. Käser, Fustlig-Halde 27 - Olten. P 23294 On

CHERCHONS

ouvriers et ouvrières

Place stable - semaine de 5 jours.
Fabrique Valaisanne de Draps et Couvertures S. A. - Sion.

P 13811 S

NOUS CHERCHONS

poseurs p. revêtement de sol

pour parquets, lino et plastic. (Jeunes menuisiers seraient formés).

Bon salaire. Entrée de suite. Téléphone (027) 2 52 02 - Sion (à midi ou dès 19 heures)

P 13878 S

1 camion Mercedes

A VENDRE pour cause de départ modèle 1956, charge utile 5 tonnes 500, basculant trois côtés, complètement révisé. Ecrire sous chiffre P 13866 S à Publicitas Sion.

Où puis-je trouver pour cet hiver

filles de paysan

aimant les enfants, ayant des connaissances culinaires, pour secourir ma femme qui doit m'aider dans le commerce. Bon salaire et bon traitement. Max Dunkel, Ob. Rebgasse 2, Bâle.

Tél. (061) 24 50 61 ou 32 39 39 P 12078 Q

ON CHERCHE

mécaniciens - automobiles

Fonds de prévoyance. Semaine de 5 jours. S'adresser au Garage Couturier - Sion - Tél. (027) 2 20 77

P 395-S

AUBERGE DU VIEUX STAND MARTIGNY

Lors de votre visite au COMPTOIR venez déguster les spécialités lyonnaises, provençales et de CHASSE qui vous seront servies dans un CADRE NOUVEAU

★
Réservation: Tél. (026) 6 19 10

★
Le patron est au fourneau jusqu'à la fermeture.

P 13685 S

A VENDRE

chambre à coucher

grand lit avec literie. 1 beau buffet de cuisine. Prix intéressant. S'adr. Spiegel, Rue du Scex 53 Sion (après 19 h.) P 25242 S



A VENDRE A SION

appartement

3 pièces 1/2 - Fr. 58.000.—

2 appartements

4 pièces 1/2
Agence Immobilière Schmidt, Sierre P 867 S

Brillante ouverture du 4me Comptoir de Martigny

Une exposition vivante et expressive qui célèbre l'amitié des cantons de Vaud et du Valais

(Suite de la première page)

Jacquod pour le canton du Valais ; les délégations des villes vaudoises de Vevey, Montreux, Aigle et Bex et de la ville de Martigny ; MM. Edouard Morand, Denis Puipe, Roland Conforti, Pierre Crettex, Eloi Crettin, Marcel Filliez, André Girard, Georges Roduit, Francis Thurre, conseillers et M. Marc Moret, secrétaire municipal.

Le groupe des fifres et tambours de St-Luc précédait un peloton de gendarmes vaudois en grande tenue, les invités, la fanfare des collèges de Lausanne, la Chanson vigneronne de Grandvaux, le groupe folklorique « Les Bedjuids » d'Iséables, le corps des fifres et tambours des collèges secondaires de Lausanne. Le corps constitué des Cent-Suisses de la Fête des Vignerons de 1955.

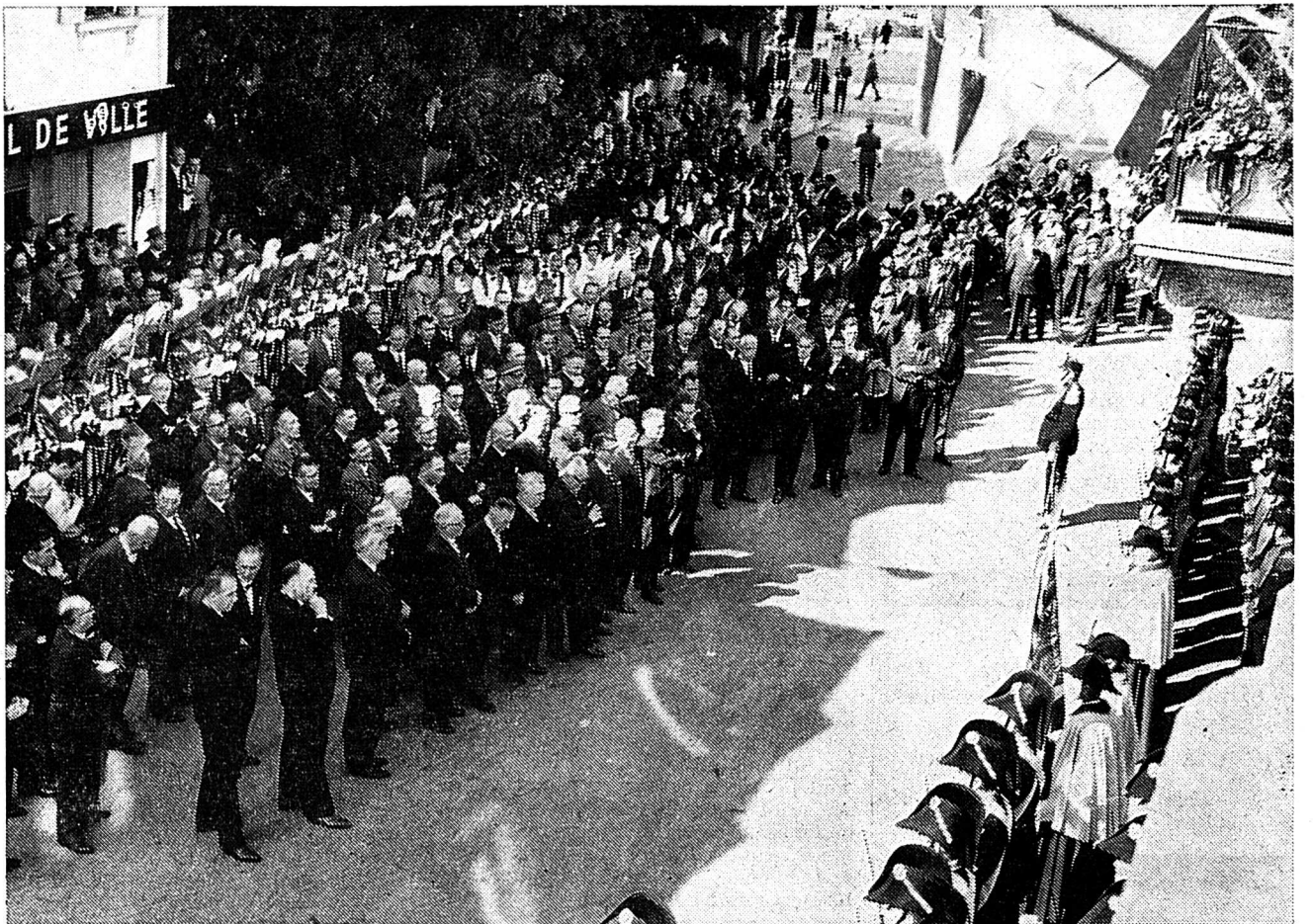
Il est impossible de citer tout le monde. Il y avait tant de personnalités dans ce cortège. Mentionnons cepen-

dant M. le colonel-divisionnaire Roch de Diesbach, M. le colonel-brigadier Guy de Weck et les délégations étrangères avec M. O'Connor, consul général de France à Lausanne, M. Odoardo Masini, vice-consul d'Italie à Brigue, M. Andriane, assesseur régional de la Vallée d'Aoste, M. E. H. Chazet, conseiller commercial près l'ambassade de France à Berne, M. Jean Lintzer, président de la Chambre de commerce française à Lausanne, M. Martinot, secrétaire général, M. Croillard et M. Delachenal, de la Chambre de commerce de la Haute-Savoie.

A l'entrée de l'exposition-foire, c'est M. Marius Lampert qui avait l'honneur de couper le ruban symbolique de l'ouverture officielle.

Premiers discours

Ils furent prononcés par MM. Jean Actis, président du Comptoir et M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction pu-



Une très belle cérémonie s'est déroulée sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Martigny, réunissant tous les participants à l'ouverture du Comptoir. (Photo Schmid)

MEMENTO RADIO-TV

Lundi 30 septembre

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous ; 7.15 Informations ; 8.30 La Terre est ronde ; 9.30 A votre service ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Au Carillon de Midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Résultats des Concours musicaux ; 13.00 Encore vous, Imogène ; 13.10 Le Catalogue des nouveautés ; 13.35 Au Concours d'exécution musicale de Genève ; 14.00 La Prophétie de Joseph Ben Matthias ; 14.40 Les belles mélodies d'Henri Duparc ; 15.00 Œuvres de Richard Strauss et d'Ernest Bloch ; 16.00 Le rendez-vous des isolés ; 16.20 Les Mélodistes ; 16.30 Rythmes d'Europe ; 17.00 Musique française ; 17.30 Perspectives ; 18.30 Le Micro dans la vie ; 19.00 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.45 Impromptu musical ; 20.00 La Villa des Tempêtes ; 20.55 La chasse aux chansons ; 21.30 Concert de musique légère ; 22.05 Découverte de la littérature ; 22.30 Informations ; 22.35 Proclamation des résultats du Prix Italia 1963 ; 23.00 Au Concours international d'exécution musicale de Genève.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.15 Encore vous, Imogène ; 20.30 Au Concours international d'exécution musicale de Genève ; 21.00 Aux Rencontres internationales de Genève ; Dialogue ou violence dans les relations du travail.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Gai réveil ; 6.55 Pour un jour nouveau ; 7.00 Informations ; 7.05 Œuvres de M. Haydn ; 7.30 Emission pour les automobilistes ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Mélodies d'I. Novello ; 12.30 Informations ; 12.40 Le Radio-Orchestre ; 13.25 Nouveaux disques de mélodies populaires ; 14.00 Emission féminine ; 14.30 Chants bibliques ; 14.55 Solistes ; 15.20 Notre visite aux malades ; 16.00 Musique de concert ; 16.50 Essai de lecture ; 17.00 Trio Hongrois ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Musique variée ; 19.00

SINGENDES, LACHENDES SITTEN

am 5. Oktober im grossen Saal

« La Matze »

mit dem Briger Stimmungorchester

P 13594 S

Actualités ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Informations ; 20.00 Le Père Adam et sa fille ; 20.05 Concert demandé par les auditeurs ; 20.30 Notre boîte aux lettres ; 20.45 Suite du concert ; 21.15 Evocation de T. Arnold ; 22.00 Orchestre P. Walden ; 22.15 Informations ; 22.20 Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger ; 22.30 Compositeurs suisses.

TELEVISION

20.00 Téléjournal ; 20.15 Carrefour ; 20.30 Hocus Focus ; 21.05 La Suisse au XXe siècle : Responsabilités ; 21.20 Le point ; 21.55 Dernières informations ; 22.00 Téléjournal et Carrefour.

TÉLÉVISION • RADIO-ART

B. MUHLEMATTER SION - RUE DES MAYENNETS

SIERRE

Club Athlétique Sierré — Entraînement le lundi soir à 19 h. à Sierré, terrain de football. Le jeudi soir, départ à 19 h. gare de Sierré, entraînement à Viège. Entraîneur Max Allmendinger.

Pharmacie de service : de Chastonnay, tél. 5 14 33.

Médecin de service — s'adresser à l'hôpital, tél. 5 06 21

SION

Club de patinage artistique. — Les membres sont convoqués à l'assemblée générale du club le jeudi 3 octobre, à 20 h. 30, à l'Hôtel du Midi. En dehors des membres, tous ceux qui s'intéressent au patinage artistique et à ses problèmes y sont cordialement invités.

Pharmacie de service : Zimmermann, tél. 2 10 36.

Médecin de service : Dr Luyet, tél. 2 16 24.

MARTIGNY

Pharmacie de service : Boissard, tél (026) 6 17 96.

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny tél. 6 16 05

ST-AURICE

Pharmacie de service — Pharmacie Bertrand St-Maurice.

Service du dimanche soir : le service du dimanche soir de 18 h. à 19 h. est supprimé jusqu'au 1 octobre 1963

blie. Tous deux ont fort bien exprimé les raisons de cette manifestation, ses buts, non sans mettre l'accent sur le développement économique et culturel du canton du Valais, notamment de l'extension de la formation professionnelle, démontrée dans le Pavillon d'honneur où se déroule cette phase intéressante de la journée.

Puis le cortège s'est reformé pour aboutir à la maison de ville où nous entendons, maintenant, M. Edouard Morand, président de la ville de Martigny, dont voici quelques extraits de son allocution de bienvenue.

Ayant salué les personnalités venues ce jour à Martigny, Me Edouard Morand félicite le Comité d'organisation et précise tout de suite que « s'il fallait donner toutes les raisons de notre satisfaction en recevant nos amis vaudois, nous n'en finirions plus. Le fait que nous soyons voisins ne prouve encore pas que notre histoire ait été très commune. Vous connaissez la domination bernoise lorsque nous avions, ici, celle du Haut-Valais et, c'est au fond, au moment où nous devinmes Confédérés que nos destins se scellèrent définitivement. Paut-il rappeler que, vers le milieu du siècle dernier, plusieurs de nos ancêtres, dont l'un toucha de près à la vie martigneraise, trouvèrent asile dans le canton de Vaud, désireux qu'ils étaient d'échapper aux châtements que leur valait leur impatience à vouloir instaurer trop vite des réformes encore mal assimilées. Mais les relations culturelles, commerciales et touristiques qui sont souvent en marge de l'histoire politique paraissent nous avoir liés de longue date. Le vieux pont de St-Maurice, plusieurs fois centenaire, est le témoin de ce long passé.

Tenons-nous en à notre vie actuelle de tous les jours et à des faits récents pour souligner combien nos populations ont l'occasion de se rencontrer et de s'apprécier...

...Pour nous Valaisans, Lausanne c'est notre deuxième capitale. Si l'on n'y dirige pas notre canton, on y voit installées depuis toujours de grandes administrations fédérales. Je pense aux chemins de fer, aux postes, téléphones et télégraphes dont dépend

notre pays ; la ligne du Simplon nous est commune et a favorisé et intensifié ces relations.

...Combien de Valaisans, en outre, ont bénéficié de vos efforts culturels en fréquentant votre Université, vos cours organisés sur le plan romand vos concerts, vos manifestations théâtrales ? Faut-il rappeler aussi que tout ce qui touche à la radio, ce véhicule rapide et moderne des nouvelles et des idées se trouve à Lausanne, que vos grands maîtres de la chirurgie et de la médecine sont nos plus proches planches de salut en cas de très graves maladies et que nous devons à la participation majoritaire de l'Etat de Vaud et de la ville de Lausanne d'avoir pu, en commun, réaliser le tunnel routier du Grand Saint-Bernard. Cette œuvre, qui s'ouvrira l'an prochain, marquera le couronnement de notre collaboration de toujours et que nous devons publiquement vous remercier de vous être associés à elle.

M. le Président Morand rappelle les manifestations vaudoises qui attirent les Valaisans et la beauté des sites du Valais qui attirent les Vaudois. Puis il parle de l'Exposition nationale suisse de 1964 en disant que c'est à Lausanne que nous irons prendre conscience de notre réalité suisse.

Enfin, il dit les mérites du Comptoir de Martigny, appuie sur l'importance de l'événement dans son ensemble et, en particulier sur la participation de la télévision et sur la réalisation du Pavillon d'honneur dont le mérite revient à M. Marcel Gross, conseiller d'Etat et à ses collaborateurs. Pour la première fois le public aura accès au « Manoir » restauré, sauvé de la démolition par le Conseil qui présidait M. Marc Morand. La restauration a été assurée par M. Marius Zryd, architecte.

Finalement, M. Morand souligne que le 17 septembre les Conseils municipaux de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg ont tenu une réunion au cours de laquelle ils ont décidé de demander aux autorités cantonales un décret portant fusion des deux communes en vue de la création d'un Martigny tout court.

Il espère que les autorités, en cette

affaire, seront suivies par la majorité de la population (applaudissements).

M. Georges-André Chevallaz, syndic de Lausanne, parle de l'époque super-super-sonique que nous vivons, des échanges internationaux, des contacts surtout qui se font lors de congrès et autres rencontres de pays. Ces contacts se font souvent au whisky. Aujourd'hui ils se font ici en toute fraternité au Dézaley et au Fendant.

Au nom de la Municipalité de Lausanne et de tous les Vaudois, M. Chevallaz remercie et félicite la commune de Martigny et les organisateurs du Comptoir qui ont placé cette première journée sous le signe de l'amitié Vaud-Valais. Dans l'histoire bien des choses nous lient et dans le présent aussi, c'est vrai. Avec sa verve coutumière et son humour d'historien qui sait voir les choses « d'en haut », le sympathique et dynamique syndic de la ville de Lausanne dit à son tour combien cette amitié célébrée aujourd'hui est valable. Nous sommes liés étroitement en matière d'industrie, de commerce, d'économie touristique et par les routes, par des traditions aussi. Nos deux Etats sont donc solidaires. Cette journée vaudoise en terre valaisanne en est le symbole.

Le banquet

Près de 150 personnalités sont présentes au banquet excellent servi au restaurant Casino-Etoile.

Entre la poire et le fromage, nous entendons les propos de M. Jean Actis, de M. Marcel Gard, président du Conseil d'Etat, qui fait part du message d'amitié du Gouvernement valaisan. Il félicite et remercie tout un chacun. A ce message répond M. René Villard, président du Gouvernement vaudois. Prennent encore la parole M. O'Connor, consul général de France et M. Andriane, assesseur régional de la Vallée d'Aoste. Toutes ces personnalités font l'éloge des organisateurs du Comptoir, de ce qui est présent et de la valeur de telles rencontres sur le plan européen.

Gros succès de cette première journée

C'est vrai. Il faut le dire. Cette première journée a remporté un très vif succès.

A 15 heures, a lieu un grand lâcher de ballons, organisé par le service Radio-télévision de Suisse romande.

Dès 16 heures, les sociétés invitées se produisent devant un nombreux public, à la place Central et au Comptoir.

Le soir, après que les équipes de football du « Bulletin paroissial » et du « Confédéré » eurent évolué pour le plus grand plaisir des « supporters », eut lieu un grand bal très animé.

Le 4me Comptoir de Martigny a fait un merveilleux démarrage. Les prochaines journées seront tout aussi éclectiques.

F.-Gérard Gessler.

Migraines:

Mélabon

le médicament réputé sous forme de cachets

Rip Kirby



Copyright by

« COSMOPRESS, Genève »

CINEMAS

■ Sion - Arlequin ■

Lundi à 20 h. pour la dernière fois le grand succès

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Parlé français - 16 ans rév.

■ Sion - Lux ■

Lundi 30 septembre

RELACHE

■ Sion - Capitole ■

Lundi 30 septembre

RELACHE

■ Martigny - Etoile ■

Lundi 30 et mardi 1er oct. -

Dès 18 ans révolus
Prolongation du très grand film français

LE GLAIVE ET LA BALANCE

avec Anthony Perkins, Jean-Claude Brialy

■ Martigny - Corso ■

Lundi 30 et mardi 1er oct. - 16 ans révolus

Réédition d'un célèbre Hitchcock

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP

avec James Stewart et Doris Day

■ Cinéma d'Ardon ■

Aujourd'hui: RELACHE

Samedi - Dimanche

LE TRACASSIN

■ Riddes - l'Abeille ■

Aujourd'hui: RELACHE

5 et 6 octobre

Clark Gable et Marilyn Monroe

■ Fully - Ciné Michel ■

Aujourd'hui: RELACHE

Mercredi 2 - 16 ans révolus

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP

Dès vendredi 4 - 16 ans rév.

L'EMPIRE DE LA NUIT

■ Saxon - Rex ■

Aujourd'hui: RELACHE

Jeudi 3 - 16 ans révolus

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP

Dès vendredi 4 - 16 ans rév.

MACISTE

A LA COUR DU GRAND KHAN

■ St-Maurice - Roxy ■

Aujourd'hui: RELACHE

Mercredi - jeudi

«DANS LA JUNGLE BRESILIENNE»

Technicolor

Dès vendredi «Fernandel»

dans AVANT LA MUSIQUE

Dispute

SION (Ro). — Samedi soir, au dancing de la Matze, une dispute assez bénigne éclata entre quelques clients un peu grincheux et le patron de l'établissement. Des agents, qui se trouvaient à proximité, s'emparèrent d'un consommateur pacifique qui n'en pouvait mais... et le conduisirent au « violon » où il passa une partie de la nuit.

On se doute de la surprise de nos braves agents lorsqu'il se rendirent compte de leur erreur.

Davantage de gendarmes

SION (FAV). — Nous apprenons que l'effectif de notre police cantonale sera porté à environ 200 membres dès l'an prochain. Comptant actuellement 175 membres, notre gendarmerie a peine à accomplir ses tâches de plus en plus absorbantes. Une école de recrues débutera cet hiver à Sion.

Nombreux avions

SION (FAV). — En raison du temps splendide dont nous avons été gratifiés hier, de nombreux avions venant de différents coins de Suisse sont venus se poser à l'aérodrome de Sion, amenant plusieurs touristes. Ces appareils sont repartis dans le courant de la journée.

Refoulé à la frontière

ST-GINGOLPH (FAV). — La police cantonale de St-Gingolph a dû refouler hier soir à la frontière valaisanne un ressortissant suisse qui était sous le coup d'une condamnation et d'une expulsion du canton.

Sion et la région

Centième assemblée générale de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire

Voir vers l'avenir, assurer la relève



Le professeur Kunzi présente son exposé aux maîtres et maîtresses des écoles secondaires venus de tout le pays. On reconnaît, au premier rang à gauche, le Rd. Recteur Fontannaz, du collège de Sion. (Photo Schmid)

Sion, et plus particulièrement le Collège - Lycée Cantonal, furent, durant ces deux jours, les lieux d'un intense travail intellectuel. Traail intellectuel dont les répercussions se feront sentir sur le plan helvétique. C'est dans les murs de la capitale valaisanne que la société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire tenaient leur 100me assemblée générale.

Cette 100me assemblée générale devait permettre d'établir un bilan et aussi d'examiner l'avenir.

Dès vendredi soir, les membres du comité de cette importante association se réunissaient à Sion et préparaient les dernières dispositions nécessaires à une réussite.

Samedi matin, les 250 participants à cette rencontre se retrouvaient à Sion, venant de tous les cantons suisses et représentant les milieux enseignants de nos collèges cantonaux.

L'ACCUEIL SÉDUNOIS

La capitale valaisanne dont on connaît les traditions hospitalières, a tenu en premier à se présenter. Tous les participants, dès leur arrivée, profitèrent d'une visite de la ville sous la conduite de guides expérimentés et purent ainsi découvrir les secrets du passé et les audaces du présent de notre capitale. Tant la Salle Supersaxo, les musées de Valère et de la Majorie que la Cathédrale St-Théodule permirent à chacun de découvrir le passé séduinois et valaisan, agrémentés des explications de cicerones dévoués.

Relevons d'entrée le mérite des organisateurs qui ont minuté la réussite de ces journées. M. le Recteur du Collège, Augustin Fontannaz, et son équipe de professeurs et d'élèves furent à des organisateurs internes parfaitement à la tâche. Il n'y eut ni accrocs, ni retard et tout se déroula magnifiquement chargé.

UN APRES-MIDI DE TRAVAIL

La société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire se subdivisa en catégories qui représentent toutes les branches d'enseignement. L'après-midi de samedi fut surtout consacré au travail des diverses sections qui vont de l'enseignement de l'anglais à la gymnastique.

Les participants furent dirigés respectivement dans des conférences les intéressantes.

Signalons au passage que des conférenciers de valeur présentèrent des exposés avant qu'une discussion générale n'intervienne au sein des groupes. Nous ne relèverons pas tous les thèmes de conférence, mais nous nous permettrons de signaler quelques-uns qui intéressent plus spécialement le Valais.

En premier, notons les conférenciers valaisans. M. François-Olivier Dubuis, archéologue cantonal valaisan, parla «Du Valais passant de la culture romaine à la civilisation médiévale». M. E. Schulé, rédacteur du Glossaire des Patois Romands consacra son exposé à «Le Français Régional de la Suisse Romande». M. Georges Haenni, parlait de la formation musicale au Collège et au Lycée.

Il appartenait très justement à M. l'Abbé Ignace Mariétan de présenter la flore et la faune valaisanne. M. Paul Curdy, professeur de gymnastique examinait le problème de la gymnastique scolaire en Valais.

AUTRES EXPOSÉS

A ces exposés des enseignants valaisans, se joignaient des conférences de spécialistes de toute la Suisse. Les différents groupes de travail entendirent M. Mouchet, qui traita de «l'enseignement de la composition», M. Viredaz, qui parla de photographie aérienne au service de l'enseignement, M. Jean-Pierre Aguet, professeur à l'École supérieure de commerce de

Lausanne, examina les problèmes de l'instruction civique et les expériences de rédaction d'un manuel.

Au Centre professionnel de Sion, les professeurs de mathématiques entendirent un exposé de M. Soerensen sur «Les suggestions pratiques pour une réforme adaptée aux conditions de l'enseignement en Suisse». La discussion fut aussi ouverte sur l'enseignement de la physique.

CONCERT DE LA SCHOLA A VALERE

Dans le cadre de cette même journée, la schola des Petits Chanteurs de Notre-Dame, sous la direction de M. Baruchet, donna un concert en la basilique de Valère, le samedi après-midi. Ce concert fut suivi par de nombreux intéressés et permit à la formation séduinoise d'exprimer largement ses talents.

ASSEMBLEE ADMINISTRATIVE ET SOIREE

Aux environs de 17 h. 15, l'assemblée administrative s'est tenue à l'Aula du Collège, sous la présidence de M. H.-R. Faerber. A l'occasion de cette rencontre générale, les participants entendirent encore des exposés concernant la situation des écoles secondaires face à l'intégration de l'Europe. Un exposé fut aussi présenté sur les structures nouvelles ou parallèles de l'enseignement secondaire.

Un dernier exposé devait clore cette première partie de l'assemblée générale: «L'Expo 64 et l'école secondaire».

En soirée, les participants assistèrent au spectacle «Sion à la lumière de ses étoiles» et profitèrent ensuite d'une visite de caves.

LA JOURNEE DE DIMANCHE

Après l'office religieux, les participants, se retrouvaient à l'Aula du Collège pour la deuxième partie de l'assemblée générale.

Une résolution fut d'abord votée et nous l'examinerons ensuite.

Puis les participants entendirent des exposés de M. Pierre Goetschin, professeur à l'Université de Lausanne, et de M. Michel Renaud, ancien président des Etudiants suisses, et de M. Gamperlé, recteur du gymnase de Friedberg.

SE TOURNER VERS L'AVENIR

Cette importante assemblée, qui a permis aux enseignants secondaires d'analyser leurs problèmes, s'est terminée par le vote d'une résolution qui tient surtout compte de l'avenir.

Un problème essentiel a retenu l'attention des congressistes: le manque d'enseignants. La relève ne semble pas assurée, surtout dans les cantons de la Suisse alémanique. Aussi, le texte de la résolution signale-t-il l'urgence nécessaire tant pour la Confédération que pour les cantons de mettre tout en œuvre de façon à assurer la relève.

Ainsi que M. Goetschin, de Lausanne, le faisait remarquer au cours de son exposé: «Le maître d'aujourd'hui enseigne pour le futur. Il doit former en chaque élève une personnalité capable de rendre service à la société». Deux aspects donc de la formation complète d'un individu: la réussite personnelle. Réussite personnelle mise au service de la société.

C'est dans ce sens que la résolution veut attirer l'attention des autorités sur le problème de la relève et la nécessité de prévoir l'avenir, en se basant sur les données actuelles. Un appel est lancé aux autorités afin que tant les efforts fédéraux que cantonaux contribuent à apporter à notre pays un corps enseignant supérieur capable et de valeur.

APERITIF ET BANQUET

A l'issue de cette deuxième partie de l'assemblée générale qui fut honorée de productions de la Schola, sous la direction de M. Baruchet, les participants se rendirent à la Majorie où les attendait un apéritif offert par l'Etat du Valais.

Ces séances de travail se terminèrent enfin par un banquet qui fut particulièrement réussi dans le cadre de la salle de la Matze.

CONCLUSIONS

Il faut tirer des conclusions. Car ces journées furent marquées surtout d'un esprit de travail.

La Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire est consciente de la nécessité d'une meilleure adaptation de l'enseignement aux conditions et modes de vie actuelles. Elle souhaite que la relève soit assurée à plein et qu'ainsi la jeunesse helvétique toute entière puisse entrer dans la vie en possession de toutes ses chances.

Sion et notre Lycée-Collège cantonal ont donc vécu, ces deux jours, des heures importantes en faveur de la jeunesse suisse.

Tant mieux, pour nos jeunes, pour le renom de notre collège, de notre canton, de notre Valais.

psf.

Bambin happé par une voiture

PONT-DE-LA-MORGE (FAV). — Hier après-midi, vers 15 heures, le petit Jean-Bernard Udry, 5 ans, qui traversait inopinément la chaussée à l'intérieur du village de Pont-de-la-Morge, a été happé par une voiture conduite par M. Henri Müller, domicilié à Crans. Souffrant de quelques blessures, le malheureux bambin a été transporté à l'hôpital de Sion.

GRAIN DE SEL

Atchoum !..

— Les militaires ont passé. Le Comptoir de Martigny est ouvert. Bientôt les vendanges. Puis le cirque Knie, puis...

— A quel jeu jouez-vous, Méandre ?

— Je fais le bilan...

— C'est trop tôt ! Pour ce qui est des militaires, d'accord. Leur cours de répétition appartient au passé. Il y en a un qui est content.

— Qui ?

— Ben notre photographe Philippe qui a dû se « taper » les trois semaines.

— Comme tant d'autres.

— Ouais, mais lui nous a manqué. Je sais bien qu'il aime le service militaire.

— Heu ! En êtes-vous sûr ?

— Comme vous et moi, c'est-à-dire quand il fait beau.

— Tous les soldats aiment le beau temps au « servio ». Mais voilà. Faut faire la « gèguerre » par n'importe quel temps. Et nos troupes ont dégusté quelque chose pendant les manœuvres, car ça flottait dur. Mon copain Léon m'a tout raconté. Pendant deux jours et une nuit, il n'avait plus un poil de sec. Trempé des pieds à la tête.

Et puis fallait marcher, marcher encore, marcher toujours, mouillé ou pas mouillé fallait avancer pour tomber sur l'ennemi. Ta... ta... ta... et boum ! Ils faisaient crépiter leur « carabine » les fantassins et l'artillerie envoyait des « concombres ». Paraît que, dans le feu de l'action, les soldats ne sentaient plus le froid, se moquaient de la pluie. Ils fondaient...

— Heureusement ! Parce que, en restant sur place, sous la pluie, sans bouger, nos trouffions auraient attrapé un rhume de cerveau. Et, au défilé, samedi, on aurait assisté à la parade des éternuements.

Isandre.

M. Henri Favre n'est plus

ST-MARTIN (Ui). — C'est avec surprise et consternation que la population tout entière du Val d'Hérens a appris le décès de M. Henri Favre, entrepreneur postal à St-Martin. Il y a deux ans, le défunt avait eu la douleur de perdre son fils aîné au cours d'un accident survenu au service militaire. Il ne devait jamais s'en remettre. Malade depuis quelque temps déjà, sa santé avait rapidement décliné.

Agé de 55 ans, il était père de 9 enfants. C'est en 1936 qu'il commença à exploiter le service postal St-Martin. Concessionnaire de la ligne jusqu'en 1951, il était nommé ensuite entrepreneur postal. Personnalité politique très influente, il avait fait partie durant 3 périodes du conseil communal de St-Martin et de 1937 à 1957, il avait occupé le poste de député suppléant radical du district d'Hérens.

Ce qui le distinguait surtout, c'était sa gentillesse, son esprit serviable. La population de toute la région conservera le souvenir de cet homme foncièrement bon, l'un des plus anciens chauffeurs de la vallée.

A son épouse, si cruellement éprouvée, à ses enfants et à toute sa famille, nous présentons l'expression de nos très sincères condoléances.

Tibor Varga a enthousiasmé les mélomanes



L'orchestre et le violoniste Tibor Varga (au centre) ont reçu une ovation méritée de la part des mélomanes séduinois accourus en nombre en l'Aula du Collège. Voici les artistes debout et souriants répondant aux acclamations bien méritées après un concert d'une excellente qualité. (Photo Schmid)

SION (FAV). — Samedi soir, à l'occasion de l'inauguration de la Bibliothèque des Jeunes, au centre scolaire du Sacré-Cœur, le grand violoniste et virtuose hongrois Tibor Varga a enthousiasmé les mélomanes séduinois.

Son orchestre a interprété brillamment des œuvres de Haendel, Bach et Dvorak. Nous reviendrons plus longuement sur cet événement artistique de notre cité.

Sierre et le Haut-Valais

A Loc, le Heimatschutz valaisan s'affirme actif, prévoyant, sauvegardant le passé et confiant en l'avenir



M. le Rd. Recteur Crettol préside l'assemblée du Heimatschutz entouré de M. Lucien Lathion, secrétaire (à g.) et M. Edouard Clivaz, président de la Bourgeoisie de Randogne, conférencier du jour. Tout à droite, M. Ch.-A. Perrig, président de la Ligue valaisanne de la protection de la nature. (Photo Schmid)

L'assemblée du Heimatschutz du Valais romand avait cette année une importance particulière du fait que huit jours auparavant s'était constituée la Ligue valaisanne pour la protection de la nature. Il importait de faire le point

et de définir les préoccupations de chacune de ces associations.

Aussi la présence de M. l'ingénieur forestier EPF Ch.-Albert Perrig, président de la Ligue valaisanne pour la protection de la Nature était-elle bien-

venue à Loc où s'assemblaient les «Heimatschutz».

M. le Recteur Crettol président, le salua tout spécialement ainsi que les toujours fidèles aux assemblées et excusa l'absence de MM. Gard, président du gouvernement, MM. Bernard de Torrenté, conseiller de Sion, Alex. Cachin, directeur de l'OPAV, Edm. Giroud, ancien président, Colonel Sierro, président d'Hérérence, Rod. Tissières, animateur du tourisme des Drances.

Après lecture du protocole savamment rédigé par M. Lucien Lathion, le président fit un tour d'horizon sur l'activité du comité, activité qui fut une révélation pour tout le monde. Ce comité restreint, de MM. Crettol, Lathion et Fernand Luyet ont examiné nombre de problèmes, établi un programme dynamique pour le futur. Nous y reviendrons.

Lors de la discussion, on entendit M. Ch.-Albert Perrig rendre hommage au Heimatschutz pour son activité. M. Pierre Follonier intervenir pour la protection des bâtiments caractéristiques de nos villages, M. Gollut qui insista pour que les communes constituent leur commission d'édilité active. M. Arlettaz et M. l'architecte Iten dans un sens optimiste.

M. Clivaz, président de Rarogne, fit un exposé historique captivant sur sa commune et M. Jean-Pierre Clivaz vice-président jeta un cri d'alarme pour sauver la fière Tour de Loc, de la ruine.

Une très agréable réception à la cave de la «Commune de Loc» clôtura la journée fructueuse du Heimatschutz plus vivant que jamais. CGR.

Vernissage d'une belle exposition

SIERRE (FAV) — Samedi, en fin d'après-midi, la magnifique salle de l'hôtel Terminus accueillait les amateurs d'art sierrois venus assister au vernissage de l'exposition de peinture et sculpture de trois artistes fort sympathiques. Jean de L'Harpe, Joseph Favre et Samuel Melchert nous pré-

sentent en effet leurs œuvres et cette exposition très intéressante, sur laquelle nous reviendrons par ailleurs, ne manquera pas d'attirer un public de connaisseurs. Parmi les nombreuses personnalités, nous avons relevé la présence de M. Marcel Gard, président du Conseil d'Etat.



Lors du vernissage de l'exposition à l'hôtel Terminus, nous avons croqué les trois artistes entourant Mme et M. Marcel Gard, conseiller d'Etat. De g. à dr., Samuel Melchert, Joseph Favre et, tout à droite, Jean de L'Harpe. (Photo Schmid)



Saint-Maurice et le district

Concert Roland Schnorkh et Georges Athanasiadès

ST-AURICE (Fe) — Sous les auspices des JM, un concert d'orgue et de trombone a eu lieu, vendredi soir, en la basilique de St-Maurice.

Les artistes, B. Schnorkh et G. Athanasiadès ont interprété des morceaux de Gaillard, J.-S. Bach, Haendel, Franck, Schiffmann et Brorquet.

Le prochain concert des JM comporte un récital de piano dont l'interprète sera Erwin Laszlo.

Un enfant tombe à vélo

ST-AURICE (FAV). — Hier matin, alors qu'il se rendait à la messe à vélo, un enfant des Cases, le petit Jean-Pierre Frey, a été victime d'une violente chute. Il a dû être transporté à la clinique St-Amé à St-Maurice, souffrant de plaies au visage et de contusions.

Jambe cassée en jouant

ST-AURICE (FAV) — Alors qu'il s'amusait, le petit Pascal Frey, fils de Guy, 5 ans, a été victime d'une chute et s'est fracturé une jambe. Il a aussitôt été transporté à la clinique St-Amé où on lui prodigua les soins nécessaires.

Martigny et les environs

Cycliste renversé par une voiture

SAXON (Js). — Hier soir, sur le coup de 21 heures, un cycliste, M. Henri Kraemer, agriculteur, marié et père de 4 enfants, circulait à vélo sur la route cantonale. Soudain, à l'entrée de Saxon, côté Charrat, il fut happé par une voiture genevoise. Projeté au sol, il fut immédiatement transporté en ambulance à l'hôpital de Martigny dans un état grave. Il souffre en effet de fractures aux jambes et d'autres blessures qui ont nécessité une intervention chirurgicale urgente. Le malheureux avait déjà été victime d'un accident à vélo il y a deux mois.

Voiture dans les vignes

ST-PIERRE-DE-CLAGES (FAV). — Hier après-midi, sur le coup de 14 heures, une voiture est sortie de la route après le Pont Jaune, entre Riddes et St-Pierre-de-Clages.

Le véhicule a abouti dans une vigne. Il s'agit d'une voiture soleuroise, conduite par Mme Friederike Poppek, de nationalité autrichienne. Par chance, la conductrice n'a pas été blessée, alors que la voiture n'a subi que de légers dégâts matériels.

Grave tamponnement: quatre blessés

ST-AURICE (Fav). — Un très grave tamponnement s'est produit samedi à la sortie de St-Maurice, sous le passage sous-voies. Un poids lourd conduit par M. Marcel Darioli, de Martigny, est entré en collision avec une voiture pilotée par M. Michel Favre, de Sion. Des 6 occupants de la voiture, 4 ont dû être transportés à la clinique St-Amé, à St-Maurice. Il s'agit de Mme Adèle Favre, âgée de 64 ans, mère du conducteur, de M. Louis Favre, son frère, de M. Jacques Ethnoz, son neveu, alors que le conducteur ne souffre que de blessures superficielles. En revanche, son épouse et son enfant sont sains et saufs. Nous avons pris hier soir des nouvelles des blessés. On craignait que Mme Adèle Favre, très grièvement blessée ne passe pas la nuit alors que M. Louis Favre souffre, quant à lui, d'une fracture de la mâchoire.

Pour dépanner le ménage, par suite de maladie, fatigue, naissance. adressez-vous à l'Aide familiale de Sion.

Mme Karl Schmid. Tél. 2 29 40, de 9 ½ à 12 h. et dès 18 heures

Blessée au visage

BRIGUE (Tr). — Alors que Mlle Thérèse Gallo, employée à la Maison du Peuple à Brigue, voulut ouvrir un récipient, elle se blessa si malencontreusement qu'elle dut recevoir des soins du Dr Peter.

Exposition d'un peintre habitant le Haut Pays

RIEDERALP (Tr). — C'est avec plaisir que nous apprenons que l'artiste peintre Wilhelm Dreesen, bien connu dans la région puisqu'on sait qu'il y habite, exposera à Berne, du 4 au 30 oct., un grand nombre de ses œuvres effectuées dans notre canton.

Monthey et le lac

Chute d'un cyclomotoriste

MONTHEY (FAV). — Alors qu'il circulait sur son vélomoteur dans les environs de Monthey, M. Piotta, âgé de 40 ans, habitant Monthey, a été victime d'une violente chute au sol. Il a fallu le transporter à l'hôpital de Monthey où il souffre de blessures à un genou et d'une forte commotion cérébrale.

Explosion dans une usine

MONTHEY (FAV). — Une violente déflagration s'est produite samedi dans une usine de Monthey. On signale d'importants dégâts matériels mais, par bonheur, pas de blessé. Une enquête est en cours afin d'établir les causes de cette explosion.

Automobiliste grièvement blessé

ST-GINGOLPH (FAV). — Dimanche soir, sur le coup de 17 heures, un grave accident de la circulation s'est produit à St-Gingolph, devant un garage.

Une voiture conduite par M. Jean Rossier, domicilié à Montreux, s'est soudain fait couper la route par une autre auto conduite par M. Denis Tardy, domicilié à Genève, avec plaques françaises. Le choc fut inévitable et très violent. Si M. Tardy s'en tire sans mal aucun, en revanche M. Rossier a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Montreux dans un état grave. Il souffre d'une fracture ouverte de la mâchoire, de blessures à un genou, d'une forte commotion cérébrale et de contusions.

Un concert qui obtint un grand succès

BRIGUE (Tr). — Grâce à une journée ensoleillée, le concert du chœur mixte de Brigue, renforcé pour la circonstance par l'orchestre de chambre de Berne, obtint beaucoup de succès. A cette occasion des œuvres de grands compositeurs furent exécutées avec beaucoup de bonheur par ces musiciens expérimentés.

L'inauguration est renvoyée

ST. NICOLAS (Tr). — On sait que l'on vient de construire dans le charmant village une nouvelle salle communale ainsi qu'une spacieuse halle de gymnastique. On avait prévu d'inaugurer ces nouvelles constructions dimanche dernier. Or les organisateurs de cette manifestation se sont vus dans l'obligation de la renvoyer au dimanche 13 octobre.



Madame Henri Favre-Vuignier et ses enfants Marius, Monique, Hélène et Elisabeth;

Madame et Monsieur Denis Fellay-Favre et leurs enfants, à Vétroz;

Madame et Monsieur Emile Charvet-Favre et leurs enfants, à St-Martin;

Madame et Monsieur Elie Clivaz-Favre, à St-Léonard;

Mademoiselle Marie-Madeleine Favre, à St-Martin;

Monsieur Camille Favre, à Montana;

Les enfants et petits-enfants de feu Daniel Favre, à St-Martin et Eison;

Madame et Monsieur Joseph Gaspoz-Vuignier, à Sion;

Monsieur et Madame Daniel Vuignier et leurs enfants, à St-Martin;

La famille Jean-Baptiste Moix, à Praz-Jean;

ainsi que les familles parentes et alliées;

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Henri FAVRE

Entrepreneur postal

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, gendre, beau-frère, oncle, cousin, que Dieu a rappelé à Lui, le 28 septembre 1963, à l'âge de 55 ans, après avoir supporté chrétiennement une longue et cruelle maladie et avoir reçu les Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 1er octobre, à 10 h. 30, à St-Martin. Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Départ des cars à Sion, à 8 h. 45 et 9 heures.



Monsieur Charles Fournier, à Brignon-Nendaz;

Monsieur Jean Bourban, à Brignon-Nendaz;

Mademoiselle Cécile Bourban, à Brignon-Nendaz;

Monsieur et Madame Marcel Fournier-Métrailleur et leurs enfants Marie et Pascal, à Brignon-Nendaz;

Madame Veuve Lydie Fournier-Fournier et ses enfants, Rolande et Jacqueline, à Brignon-Nendaz;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Joseph Bourban-Pitteloud, à Nendaz;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Marie Thoz-Gillioz, à Nendaz;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Eugène Fournier-Théoduloz, à Nendaz;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

Isaline FOURNIER

née BOURBAN

leur bien-aimée épouse, fille, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 29 septembre 1963 à l'âge de 51 ans, après une courte maladie, munie des secours de notre Sainte Mère l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 1er octobre 1963, à 10 heures, à Basse-Nendaz.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. B.

MONSIEUR

Pierre GASSER

à Conzoz-Mollens

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs prières, leurs dons de messe, leurs envois de couronnes, fleurs et gerbes, ont pris part à son grand et cruel chagrin, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Un merci spécial à Monsieur le Docteur Dubas, aux révérendes sœurs, aux infirmières de l'Hôpital de Sion, à Monsieur et Madame Charles Balmaz, architecte, leur petite Fabienne et leurs employés, au Directeur, aux professeurs et aux élèves du Cours professionnel de dessinateurs, à Monsieur le Révérend Curé Bridy, à Monsieur le Révérend abbé Jean, à tous les prêtres, à Monsieur le Docteur de Chastonay et à son assistant, à Mademoiselle Ribordy, aux Révérendes sœurs et infirmières de l'hôpital de Sierre, à Monsieur le Docteur Boetker, aux révérendes sœurs et infirmières de la Clinique Ste-Claire, à ses deux parrains, à son cousin Gérard, à son ami Michel, à tous les jeunes gens et jeunes filles, à ses amis et amies du Car, à notre Mère, à Mesdemoiselles Pont et Cina de l'Ecole ménagère de Beaulieu, au chef et à tous les camarades de travail de l'usine de Chippis, au Ski-Club Alusuisse, à la Société de cibles l'Avenir, au chœur de St-Maurice-de-Laques et à son directeur.

P. 13628 S.

Le pape Paul VI prononce un discours de réouverture au Concile du Vatican

CITE-DU-VATICAN (AFP) — Le pape résume en quatre points les buts du concile dans le discours qu'il a prononcé à Saint-Pierre pour la réouverture des assises œcuméniques :

1. Connaissance ou conscience de l'Eglise ;
2. Réforme de l'Eglise ;
3. Reconstitution de l'unité des chrétiens ;
4. Dialogue de l'Eglise avec le monde contemporain.

Discours encyclique

Paul VI annonce, en outre, que ce discours tiendra lieu de l'encyclique qu'il aurait dû publier au début de son pontificat, suivant la tradition, étant donné que l'occasion lui a été offerte de s'exprimer directement aux évêques.

« Soyez remercié et magnifié, cher et vénéré pape Jean, vous qui, par une inspiration divine, on doit le croire, avez voulu et convoqué ce concile pour ouvrir à l'Eglise des sentiers nouveaux et faire jaillir sur terre de nouveaux flots de doctrine et de grâce du Christ Notre-Seigneur comme des sources de fraîcheur encore cachées ». Ainsi s'exprime le pape en rendant un hommage ému à son prédécesseur.

Buts du Concile

Evoquant ensuite les buts que se propose le concile, il affirme tout d'abord que le Christ doit être le point de départ de toute chose. Le premier objectif du concile est « un désir, un besoin, un devoir pour l'Eglise de donner d'elle-même une définition plus approfondie », cela en raison, aussi, de motifs d'ordre extérieur tels que l'accroissement du caractère social de la civilisation moderne, le développement des communications entre les hommes, le besoin de juger les diverses dénominations chrétiennes selon la conception contenue dans la révélation divine. « L'enseignement théologique, dit le pape, est susceptible de

magnifiques développements qui méritent une grande attention de la part de frères séparés ».

Sur ce même point, le pape dit son espoir et sa confiance de voir le concile « tout en sauvegardant les déclarations dogmatiques du premier concile du Vatican sur le pontificat romain, approfondir la doctrine sur l'épiscopat, sur ses fonctions et ses rapports avec Pierre ».

Réveil printanier de l'Eglise

Abordant le deuxième point, le St-Père, parlant de la nécessité de conférer un renouveau à l'Eglise, dit que le concile « veut être le réveil printanier d'immenses énergies spirituelles et morales, plus ou moins cachées ». Le renouvellement n'implique pas « l'aveu que l'Eglise catholique d'aujourd'hui puisse être accusée d'infidélité substantielle à la pensée de son divin fondateur... La réforme visée par le concile ne consiste pas dans un bouleversement de la vie présente de l'Eglise ni dans une rupture avec sa tradition dans ce que celle-ci a d'essentiel et de vénérable, mais elle est plutôt un hommage rendu à cette tradition, dans l'acte même qui veut la débarrasser de tout ce qu'il y a de caduc et de défectueux, de façon à lui faire retrouver son authenticité et sa fécondité ». Une étude plus assidue de la parole de Dieu et l'éducation dans la charité seront à la base de la tâche que l'Eglise s'assigne dans ce domaine et qui exigera l'exercice « de l'humilité, de la pauvreté, de la piété, de l'esprit de sacrifice, de l'amour de la justice, du courage de la vérité ». Le troisième point que le pape n'hésite pas à qualifier de « drame spirituel » du concile, se rapporte à l'unité des chrétiens. L'attitude de l'Eglise à l'égard des frères séparés est claire. « Le concile est un concile d'invitation, d'attente, de confiance, dans le sens d'une participation plus large et plus fraternelle à son œcuménicité authentique ».

Adhésion complète

Paul VI salue « de tout cœur et remercie les observateurs présents au concile. « Notre manière de leur parler veut être pacifique, dit-il, absolument sincère et loyale. Pas de pièges dissimulés, pas d'intérêt temporels en cause. A notre foi, que nous tenons pour divine, nous devons l'adhésion la plus franche et la plus ferme ».

Après avoir répété le respect de l'Eglise catholique pour le patrimoine religieux des Eglises séparées d'elle, le pape affirme que quelles que soient les difficultés énormes qui s'opposent à l'unification « nous mettons humblement notre conscience en Dieu. Nous continuerons de prier, nous tâcherons de donner un meilleur témoignage de notre effort de vie chrétienne authentique et de charité fraternelle. Pour le cas où la réalité historique menacerait de décevoir nos espérances, nous nous rappellerons le mot si encourageant du Christ : « Ce qui, pour les hommes, est impossible, est possible à Dieu ».

Le pape exprime la sympathie de

l'Eglise et sa compréhension pour l'homme moderne qu'elle veut non pas subjugué ou condamner mais servir et soutenir. « De cette fenêtre ouverte sur le monde qu'est le concile, dit-il, l'Eglise regarde avec un intérêt particulier plusieurs catégories de personnes ». Ce sont les pauvres, ceux qui souffrent, les savants, les artistes, les travailleurs avec leurs aspirations légitimes.

Elle préfère un mot d'encouragement

« Elle regarde, poursuit le Souverain Pontife, les chefs des peuples. Aux paroles sévères et aux avertissements qu'elle est tenue souvent de

leur adresser, elle préfère aujourd'hui un mot d'encouragement et de confiance : courage, vous qui dirigez les peuples, vous pouvez procurer maintenant à vos nations un grand nombre de biens nécessaires à l'existence : le pain, l'instruction, le travail, l'ordre, la dignité de citoyens libres et unis. Pourvu que vous sachiez vraiment qui est l'homme et seule la sagesse chrétienne peut vous le dire en plénitude de lumière. Vous pouvez, en travaillant ensemble dans la justice et l'amour, créer la paix, ce souverain bien qui est tant désiré et dont le maintien et le progrès doivent tant à l'Eglise. Vous pouvez faire de l'humanité une seule cité. Dieu est avec vous (clam.) ».

La paroisse réformée de Sierre inaugure sa cure conjointement avec l'installation du nouveau pasteur



Voici le nouveau presbytère avec la nouvelle salle paroissiale construits près du temple protestant de Sierre.

(Photo Schmid)

Ce dimanche s'est déroulé l'inauguration de la nouvelle cure de la paroisse réformée de Sierre conjointement avec l'installation de l'honorable pasteur Hugo Lautenbach qui succède à M. Hahn qui quitte la paroisse après 15 ans de pastorisation. Le culte d'installation comprenait la « Salutation et Invocation », la « Loi de Dieu » avec la « Confession des Péchés » suivie des « Paroles de Grâce » et « Confession de foi apostolique ». M. le pasteur Morel de St Pierre de Genève monta en chaire pour dire la signification de l'installation et la mission du directeur de Conscience. Puis se fut la cérémonie de profonde piété de l'installation suivie de l'« Engagement de la paroisse ».

M. le pasteur Ellenberger de Berne parla au nom du comité de propagande.

Un « Notre Père » et la bénédiction clôturaient l'imposante cérémonie au temple.

Au dîner qui suivit au « Belle vue » prirent la parole MM. Staehelin professeur à l'Université de Bâle, M. Ellenberger, M. Richon, ingénieur et directeur AIAG qui fit un historique de la paroisse et M. le pasteur des chantiers Melchert.

L'organisation impeccable de cette journée qui s'inscrit en lettre d'or dans les annales paroissiales est due en bonne partie à M. l'instituteur Tschaepeler. Cgr.

Grave chute de scooter

GAMPEL (Mr). — Dans la nuit de samedi à dimanche, deux jeunes gens de Gampel-Steg avaient pris place sur un scooter. Soudain le véhicule sortit de la route pour des motifs que l'enquête établira et les deux jeunes gens furent victimes d'une lourde chute. L'un d'eux, M. Rudolph Eyer, âgé de 20 ans, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Viège dans un état grave. Il souffre en effet, en plus de diverses blessures, d'une fracture compliquée du crâne qui met ses jours en danger. En revanche, son compagnon d'infortune a pu être soigné et reconduit à son domicile.

Tué par une bille de bois

ST-NICOLAS (Mr). — Un grave accident s'est produit samedi, au-dessus de St-Nicolas. M. Ernest Knobel, âgé de 64 ans, marié et père de quatre enfants, a été tué par une bille de bois, alors qu'il procédait à des travaux d'abattage. Le malheureux a été tué sur le coup. L'accident s'est produit dans une forêt située au-dessus du village.

Deux autos entrent en collision

GRENGIOLS (Sr). — Dans la soirée de samedi, une violente collision s'est produite sur la route cantonale, non loin du village de Grengiols. Une voiture bernoise a en effet heurté une voiture française.

Si le choc fut violent, par chance on ne déplore pas de blessé, mais seulement des dégâts matériels. La circulation fut interrompue durant quelques minutes.

Terrible accident de la route: trois morts

OBERENTFELDEN (Argovie). Ats. — Un terrible accident de la circulation s'est produit dimanche matin à 4 h. 30 sur la route Zurich-Berne, entre Oberentfelden et Koelliken, en Argovie, causant la mort de trois jeunes gens.

Deux apprentis de 15 ans, Robert Haller et Waldemar Wipfli, et un manoeuvre de 21 ans, Ernst Iff, tous de Safenwil (Argovie) marchaient sur le côté droit de la chaussée de la route allant d'Oberentfelden à Koelliken. Tout à coup, une voiture de

sport conduite par un jeune homme qui roulait à très vive allure dans la même direction que les trois jeunes gens, les happa et les traîna sur une distance de 20 à 25 mètres, tous trois furent tués sur le coup.

L'automobiliste conduisait sa voiture trop sur la droite, laquelle roula en partie sur le rebord de la route. Il a immédiatement été arrêté par la police cantonale. Il semble qu'il était sous l'effet de l'alcool. Les trois jeunes gens rentraient chez eux d'une soirée de leur firme.

Terrible accident sur la ligne du Simplon

LALDEN (Mr). — Dimanche matin, vers 2 heures 30, un terrible accident s'est produit sur la ligne du Simplon au passage à niveau de Lalden. En effet, au moment du passage du train international No 161, qui quitte Brigue peu après 2 heures, M. Edmond Werlen de Bürchen, au volant de sa VW voulut franchir le dit passage. C'est ainsi que l'automobile fut happée de plein fouet par la locomotive et entraînée sur quelques mètres avant de s'écraser contre un pylône de la ligne à haute tension. On s'em-

pressa auprès du malheureux chauffeur qui avait cessé de vivre. Tandis que son véhicule était complètement démolé.

Fait tragique à signaler : le disparu, qui était âgé de 31 ans, avait ramené à Lalden une sage-femme qui avait assisté, quelques heures auparavant, à la naissance de son premier enfant. On s'imagine la douleur de la jeune épouse lorsqu'elle apprit la disparition de son mari.

A la famille éplorée va notre sympathie.



Après le choc inouï avec le train au passage à niveau de Lalden, la voiture a été projetée à près de 40 m. du point de choc, complètement démolie. Le chauffeur a été éjecté de son véhicule et retrouvé en position allongée entre deux voies de la ligne du Simplon.

(Photo Schmid)

Devant les officiers d'Etat civil réunis à Nendaz

Hier, dès 10 heures, les membres de l'association des officiers d'Etat civil du Valais Romand se réunissaient à Nendaz, en la salle de gymnastique.

Disons d'entrée que nos officiers d'état civil sont conscients de leurs tâches et que leur première préoccupation est de connaître mieux leurs devoirs et responsabilités. A cet effet, M. Imboden, qui bientôt remplacera M. Volken, au titre de surveillant, prit en premier la parole pour annoncer le déroulement de la journée et surtout rendre hommage au mérite de M. J. Volken qui quitte ses fonctions, après de nombreuses années de dévouement.

LE DEPART DE M. VOLKEN

M. Imboden, en termes sentis et combien amicaux, partageait avec les 70 participants de cette rencontre de l'association des officiers d'état civil du Valais Romand, le regret de perdre un surveillant de valeur qui consacra une large partie de son activité à connaître mieux tous les problèmes qui incombent à ce dicastère du Département de Police et Justice.

M. Volken fut, par des années d'un dévouement exemplaire, l'homme avisé, le fonctionnaire qui savait répondre à toutes les questions, rendre ainsi de précieux services à tous ses collaborateurs.

Aussi l'association regrette-t-elle son départ ! Mais elle tient à lui signifier

son merci particulier et espère le revoir longtemps encore — à titre d'amis — à ses assemblées.

Par la même occasion, les membres souhaitent la bienvenue à son remplaçant M. Imboden qui, déjà, a eu l'occasion au cours de cette assemblée, d'apporter de précieux enseignements.

LES DERNIERS CONSEILS DE M. VOLKEN

Avant la partie administrative, M. Volken donnait aux participants ses dernières recommandations et analysait quelques cas particuliers posés aux officiers d'état civil dans l'exercice de leurs fonctions.

Ce fut l'occasion d'une partie instructive, qui permit à chacun de connaître mieux ses responsabilités et d'apprécier mieux encore un travail qui exige non seulement le maniement de la plume, mais aussi de l'intelligence et de la perspicacité.

Une large discussion suivit et fut très soutenue.

SEANCE ADMINISTRATIVE

C'est sous la présidence de M. P. Dayer, de Sion, que s'est tenue l'assemblée administrative. Elle s'est déroulée dans la meilleure ambiance et fut promptement menée. L'association n'a pas à déplorer de décès, les finances jouent.

Une seule ombre au tableau ! Jeu-

nes et fiancés, hâtez votre mariage, car nos officiers d'état civil comptent sur une prochaine augmentation de leurs émoluments. Mariez-vous donc avant l'augmentation !

Le caissier de l'association, M. René Grand, de Nax, qui présenta un rapport très complet et bourré d'humour, serait trop heureux de votre retard.

CONCLUONS AVEC M. GRAND

« Que nos jeunes se marient ! Et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Comme dans l'association des officiers d'Etat Civil du Bas-Valais qui, l'année prochaine, se retrouveront à Salvan, invitée par M. Jacquier, président de la commune, officier d'état civil et chef de section.

Inutile de souligner que grâce à l'excellente organisation assurée par M. Dionis Bornet, les participants se sont retrouvés à l'Hôtel du Mont-Calmé où un repas leur fut servi dans les meilleures traditions nendettes et au cours duquel les membres eurent l'occasion d'écouter un protocole de la dernière assemblée présentée par M. Pont, de Sierre.

Un régal qui fut dire au président M. Dayer : « Pourquoi changer un comité aussi sympathique ? »

Et c'est vrai !